

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale • 19^{ème} année • N°4687 • Du vendredi 10 au dimanche 12 juillet 2020 • 18-20 Dou Al Kiida 1441 • Prix : 4 DH

Edito

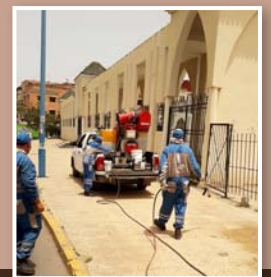
Par Saâd Benmansour

Solutions de facilité !

Les débats démarrent au Parlement sur le projet de loi de Finances rectificative et ils ne seront pas de tout repos. Certains partis ont déjà annoncé la couleur à la sortie de la rencontre du mercredi 8 juillet durant laquelle le ministre des finances est venu exposer son texte aux élus. L'exercice est compliqué car les élus devront se précipiter lentement pour passer au peigne fin le nouveau texte. Se précipiter parce que le temps est compté et le niveau d'urgence de la situation nécessite une mise en application en mode accéléré des mesures budgétaires d'accompagnement. Mais en même temps, les élus devront aussi faire preuve de plus de minutie et de rigueur que pour une loi de Finances normale car la situation est exceptionnelle. Il faudra donc y apporter des réponses réellement exceptionnelles, par leur inventivité et leur audace. Est-ce que les parlementaires trouveront dans le projet du gouvernement suffisamment de mesures courageuses et des réponses à la hauteur des attentes des entreprises et du citoyen en cette période très critique ? En dehors de la reconduction du dispositif mis en place en mars dernier sur instructions royales, est-ce que le gouvernement aura eu le courage d'apporter sa touche et sa valeur ajoutée en détruisant les paradigmes et les dogmes qui plombent la gestion des finances publiques ? Ou au contraire, il a préféré les solutions de facilité ? Les débats des jours qui viennent apporteront les réponses...

GRANDS NETTOYAGES ET OPÉRATIONS DE DÉSINFECTION AVANT D'ACCUEILLIR LES PRIÈRES À PARTIR DU 15 JUILLET

Les mosquées se préparent



Voir page 15

Annoncées par l'Intérieur et l'Agriculture

Des mesures pour un Aïd Al-Adha safe

Voir page 4

Il a été examiné en conseil de gouvernement

Un texte pour réinventer la CCG

Voir page 8

Elles étaient inscrites sur la loi de Finances 2020

Toutes les privatisations repoussées à 2021



© D.R.

Voir pages 6-7

LE COIN DE LA PROTECTION SOCIALE

Retrouvez votre rendez-vous hebdomadaire sur la protection sociale

EN PAGE 14

Chronique du psy

L'Homme refuse d'être libre



© D.R.

Voir page 16

Des peintures murales de 14 artistes



La médina d'Asilah transformée en galerie

Voir page 19

Vols programmés exceptionnellement dès le 15 juillet 2020

Les précisions de la RAM

Voir page 3

Capitalisation boursière à fin 2019

La part des investisseurs étrangers s'élève à plus de 200 milliards DH

Voir page 9

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقيا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Vols programmés exceptionnellement dès le 15 juillet 2020

Les précisions de la RAM

Royal Air Maroc annonce dans un communiqué daté du 9 juillet 2020 qu'elle mettra en place un nouveau programme de vols qui sera adapté aux conditions imposées par le gouvernement dans le cadre de cette opération. Cette décision vient suite au communiqué du gouvernement marocain autorisant le déplacement par voies aérienne et maritime entre le Maroc et le reste du monde sous certaines conditions. Dans son communiqué, la compagnie nationale tient à préciser « qu'il s'agira de vols spéciaux qui seront programmés, en parfaite coordination avec les autorités marocaines concernées. Ils concerneront un nombre limité de destinations, composé en partie de routes déjà desservies par Royal Air



Maroc » ajoutant que le programme devrait être finalisé pour un début de commercialisation avant la fin de cette semaine, et dès lors les modalités de vente des billets seront communiquées. La Royal Air Maroc indique

également qu'elle a mis en place des mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel, et ce conformément aux recommandations des pouvoirs publics et aux

normes internationales. Dans ce sens, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de ses vols et seuls les sacs à main et les sacs pour enfants et pour ordinateurs sont autorisés à bord comme bagages cabine. La RAM rappelle également que ses services procèdent, entre autres, à la désinfection régulière des avions et de tous les espaces empruntés par les passagers depuis l'enregistrement jusqu'à l'embarquement.

Enfin, elle souligne que les mesures de sécurité sanitaire sont extrêmement respectées durant l'opération d'embarquement comme le respect de la distanciation dans la zone d'embarquement, dans les bus de transfert et dans les escaliers et les passerelles.

Dialogue social

Les partenaires sociaux préparent un nouveau round

Les partenaires sociaux reprennent langue. Le gouvernement, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et les centrales syndicales les plus représentatives du pays ont tenu plusieurs réunions au cours des derniers jours. L'objectif est de préparer un nouveau round de dialogue social. Le chef de gouvernement a ainsi reçu entre le 6 et 8 juillet dernier le président de la CGEM

ainsi que les secrétaires généraux de l'Union marocaine du travail (UMT), de la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) et l'Union nationale du travail au Maroc (UNTM). Au cours de ces réunions, les trois parties ont

abordé plusieurs dossiers en rapport avec le dialogue social ainsi que la conjoncture actuelle marquée par l'impact de la pandémie du coronavirus sur le plan social

et économique. Les partenaires sociaux ont ainsi décidé de consacrer le prochain round aux conditions nécessaires pour la relance économique et le redémarrage de l'activité des entreprises.

Il sera question de la préservation des droits des travailleurs et de l'emploi. L'ordre du jour comprendra en outre les moyens nécessaires pour le renforcement de la compétitivité des entreprises marocaines. Les trois parties se sont engagées à faire réussir le prochain round.

Les partenaires sociaux ont décidé de consacrer le prochain round aux conditions nécessaires pour la relance économique et le redémarrage de l'activité des entreprises.



Vidéo de coupe du bois dans la forêt Ain Lahouala

Les explications des Eaux et Forêts

Contrairement à ce que la vidéo partagée sur les réseaux sociaux laisse prétendre, le bois coupé et dispersé à l'intérieur de la forêt urbaine d'Ain Lahouala résulte des travaux de sylviculture et de nettoyage des arbres morts sur pied dans ce milieu forestier. « Il ne s'agit pas de coupe illégale du bois mais des travaux ordinaires de sylviculture effectués sous l'encadrement du personnel forestier local, dans le cadre d'une prestation de service conclue avec une entreprise privée. Il s'agit, en effet, d'une opération technique courante et nécessaire pour pallier le vieillissement du peuplement », indique dans ce sens la Direction provinciale des eaux et forêts de Rabat. Le département indique par ail-

leurs avoir prévu le reboisement d'une superficie de 11 ha (environ 9.000 jeunes plants) en 2021 au niveau de la forêt d'Ain Lahouala. L'objectif de cette opération est de nettoyer et enlever les chablis et les arbres morts sur pied qui dévalorisent le paysage et qui peuvent constituer un risque sur la santé de la forêt (risques d'incendie et des attaques parasitaires) ou sur les visiteurs. A noter que cette opération ne concerne que les arbres morts sur pied, composés des espèces de pin, d'eucalyptus et d'accacia. Le bois issu de cette opération de nettoyage est transporté au dépôt forestier de Sidi Amira et sera mis à la vente en adjudication publique conformément aux procédures législatives en vigueur.

Aujourd'hui

Président de direction, directeur de la publication et de la rédaction :
Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission
Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION
Rédacteur en chef adjoint
Hicham Mouhlal

Secrétaire général adjoint de la rédaction
Khalid Bidari

Grand reporter
Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrouk
Abderrafii Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jadrari
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïssal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe
Chafik Arich

Service infographie
Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes
Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction
Mohamed El Fahli

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Nouredine Azmaou
Rachid Ouheddou

Digital Unit

Webmasters
Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement
Hassania Tazi

Chefs de publicité
Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres :
Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats
Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable
Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement
Houssaine Houssi

Accueil et standard :
Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print
Distribution : Sapress Tirage : 12.000
Edité par ALM Publishing
(Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance
Khalid Bazid

Autres publications du groupe
La Vie éco, Femmes du Maroc,
Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ECRITE - Q.F/001-05-
DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000
ISSN : 1114-4807 - Dépot légal :
2002-0017

Annonces financières
arrêté du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine
- Immeuble Myr - Etage 5 boulevard
de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca

Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces :
05 22 54 16 67

Covid-19

Des mesures additionnelles préventives à l'occasion d'Aïd Al-Adha



Le ministère de l'intérieur et le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts vient de dévoiler un important dispositif de sécurité dans le cadre de ses préparatifs pour la fête de l'Aïd Al-Adha. Ainsi, il informe l'ensemble des opérateurs concernés des mesures nécessaires qui doivent être prises afin

d'assurer les conditions sanitaires adéquates dans le contexte de la pandémie Covid-19.

«Dans les conditions actuelles de Covid-19, outre les mesures habituelles de suivi sanitaire des animaux et des conditions d'hygiène, des mesures additionnelles préventives doivent être observées sur toute la chaîne allant de la mise en vente des

animaux jusqu'au jour du sacrifice», indique un communiqué conjoint des deux départements. Des actions ont, selon la même source, été arrêtées, en l'occurrence la publication d'un guide des mesures sanitaires préventives à respecter le jour de l'Aïd, notamment par les bouchers, et des mesures organisationnelles à instaurer dans les marchés à bestiaux destinés à l'Aïd Al-Adha; l'installation de souks additionnels temporaires; le renforcement des mesures de contrôle pour le transport des animaux destinés au sacrifice sur l'ensemble du territoire; et l'extension des mesures sanitaires aux métiers conjoncturels qui se développent autour de l'événement pour préserver ces emplois.

Donald Trump tourne définitivement le dos à l'OMS

C'est officiel. Les États-Unis se retirent de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'annonce de la Maison Blanche prendra effet le 6 juillet 2021. «Les États-Unis ont notifié lundi le secrétaire général des Nations-Unies, en sa qualité de dépositaire de la Constitution de 1946 de l'Organisation mondiale de la santé, de leur décision de se retirer de l'OMS, qui sera «effectif le 6 juillet 2021», a indiqué le porte-parole du chef de l'ONU. Un préavis d'un an et le respect intégral du paiement des obligations financières fixées devront être respectés par le gouvernement américain qui a soutenu depuis 1948 l'Organisation mondiale de la santé. Les vérifications procédurales du côté de l'instance émanant des Nations Unies sont en cours.

Pour rappel, le président américain, Donald Trump, avait déjà signifié son intention de se retirer de l'OMS en mai dernier, accusant l'instance internationale d'aider la Chine à dissimuler les origines de la pandémie du coronavirus.

La Société centrale de réassurance toujours bien notée par Fitch

Une belle consécration pour la Société centrale de réassurance (SCR). Cette filiale du Groupe CDG vient de voir sa notation confirmée par l'agence de notation Fitch qui lui a renouvelé le grade «AAA (mar)» avec une perspective «stable».



«Cette appréciation, qui tient compte de l'impact de la pandémie de coronavirus y compris son impact économique sur la base d'un ensemble d'hypothèses, confirme, selon Fitch, que la solidité financière de la SCR ne sera pas amenée à se dégrader», précise la filiale. Selon la même source, le niveau de rentabilité de la SCR est matérialisé par une amélioration du ratio combiné de 7 points (85% en 2019 vs 92% en 2018) et le maintien d'une rentabilité des capitaux propres (ROE) stable à 11% tel qu'il est évalué par l'agence de notation.

«La note obtenue par la SCR est la plus élevée délivrée par Fitch à l'échelle nationale», ajoute la société.

Dès le 14 juillet 2020

L'accès au territoire ouvert aux citoyens marocains et résidents étrangers

Bonne nouvelle pour les citoyens marocains et les résidents étrangers au Royaume, ainsi que leurs familles. Ils pourront accéder au territoire national à partir du 14 juillet 2020 à minuit par voies aérienne et maritime, a annoncé mercredi un communiqué du gouvernement marocain à travers le ministère de l'intérieur, le ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et le ministère de la santé. Les compagnies aériennes nationales programmeront autant de vols que nécessaire pour la réussite de cette opération, a indiqué la même source, précisant que les passagers seront tenus de présenter, avant l'embarquement, un test PCR de moins de 48 heures, ainsi qu'un test sérologique. Le communiqué a également relevé que des bateaux ferrys seront programmés à cet effet, exclusivement à partir des ports de Sète (France)



et de Gênes (Italie), à l'exclusion de tout autre port, ajoutant que les voyageurs de ces ferrys seront tenus de fournir un test PCR de moins de 48h et de se conformer aux mesures d'hygiène strictes préconisées. Un contrôle PCR pourrait éventuellement être effectué pendant le voyage, selon la même source. Les Marocains résidant à l'étranger ainsi que les étrangers résidant au Maroc pourront quitter le Royaume, à l'issue de leur séjour, par les mêmes moyens aérien et maritime, a conclu le communiqué.

Aujourd'hui
LE MAROC

Que l'information continue

24H/24
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourdhui.ma



20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance Benjdia - Casablanca - Tél. : 05 22 45 75 60 à 63 - Fax : 05 22 54 20 09

www.aujourdhui.ma

N°4687 · Du vendredi 10 au dimanche 12 juillet 2020



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



الجمعية المغربية
للصحافة
الوطنية
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Les opérations de cessions reportées à 2021 et 2022

Covid-19 : Privatisation, «dommage collatéral»

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Pour la privatisation, il faudra repasser. Ainsi et avec la baisse attendue des recettes fiscales, le gouvernement doit se priver d'une autre manne. En effet, l'Exécutif annonce le report, en attendant des jours meilleurs, des opérations de privatisation prévues initialement au cours de l'année budgétaire 2020. La pandémie du coronavirus fait donc une autre victime même indirectement. Pourtant, les responsables comptaient sur ce

genre d'opération pour donner une bouffée d'oxygène supplémentaire aux finances publiques. En quête de sources de financement supplémentaire, le pays avait fait le choix en 2019 de réactiver le processus de cession de biens publics. L'année 2020 devait connaître de nouvelles opérations. Seulement voilà. La pandémie est venue chambouler tout le programme prévu dans le loi de Finances de l'année. Résultat, le gouvernement annonce dans le

Les responsables comptaient sur ce genre d'opération pour donner une bouffée d'oxygène supplémentaire aux finances publiques. En quête de sources de financement supplémentaire, le pays avait fait le choix en 2019 de réactiver le processus de cession de biens publics.

cadre du projet de loi de Finances rectificative le report pur et simple des opérations initiales. Celles-ci vont s'étaler selon la même source sur les deux prochaines années et donc les exercices budgétaires 2021 et 2022. Pour rappel, le gouvernement tablait sur 3 milliards de recettes dans le cadre du budget initial 2020 pour renflouer les caisses. Concrètement, les cessions aujourd'hui reportées étaient destinées à alléger le poids de la dette pour certains établissements publics. Les responsables comptaient aussi sur les recettes des privatisations et les remboursements des crédits TVA pour rendre la situation de certaines entités moins inquiétante. Aujourd'hui, le gouvernement préfère patienter. Et pour cause. Selon les responsables, la situation générée par la pandémie Covid-19 qui sévit actuellement au Maroc et dans le monde pourrait avoir un impact sur les recettes escomptées des opérations de cessions programmées. Alors l'Exécutif préfère jouer la prudence en attendant que les investisseurs privés retrouvent de l'appétit pour de telles ventes et que les conditions soient réunies sur le marché. Une autre raison est également invoquée par souci de respect des délais légaux et réglementaires et des procédures nécessaires à la réalisation des opérations de privatisation. Reste à savoir si d'ici là, le marché aura effectivement retrouvé de l'appétit pour les grosses opérations de privatisation. La situation est d'autant plus délicate que le plus gros des «pépites» publiques a déjà

été cédé lors de la grande opération de privatisation au cours des années 90 du siècle dernier. Aujourd'hui, le gouvernement met en place une liste des entités publiques privatisables. La liste compte actuellement plusieurs organismes. Les responsables peuvent par ailleurs procéder à des mises à jour pour introduire ou bien sortir des entités de ladite liste. La dernière mise à jour d'ampleur remonte à l'année 2018. Il y a deux années, les autorités avaient ainsi décidé, dans le cadre de la loi relative au transfert des entreprises publiques au secteur privé, d'introduire deux entités, en l'occurrence la centrale électrique de Tahaddart et le palace Mamounia.

“

L'Exécutif préfère jouer la prudence en attendant que les investisseurs privés retrouvent de l'appétit pour de telles ventes et que les conditions soient réunies sur le marché.

Instances

Pour les opérations de privatisation, il existe des instances spéciales chargées de superviser l'opération de cession des biens de l'Etat. Il s'agit notamment de la «commission des transferts» et un «organisme d'évaluation». L'activation de ces mesures avait été recommandée par la Cour des comptes. «Afin de rendre plus dynamique le

processus en matière de privatisation, il serait opportun de revoir le dispositif institué par la loi n° 39.89 dans le sens d'une implication plus engagée de la commission des transferts et de l'organisme d'évaluation qui seraient alors appelés à devenir une force de proposition pour suivre et orienter ce processus en permanence», avait préco-

nise la Cour dans son rapport. Concrètement, le Dahir 1.19.77 publié au Bulletin officiel avait dévoilé la composition de la commission des transferts qui compte dans ses rangs le secrétaire général du ministère de l'économie et des finances. L'organisme d'évaluation est présidé, quant à lui, par le wali de Bank Al-Maghrib.



Liste

Les organismes privatisables sont classés dans une liste spéciale. Dans ce sens, le Parlement avait adopté, il y a deux années, le projet de loi 91.18, qui modifie et complète la loi 39.89 prévoyant la privatisation de plusieurs sociétés détenues en majorité ou totalement par l'Etat. La Marnounia et la Centrale électrique de Tahaddart avaient fait alors leur entrée dans la liste définie par la loi 91.18. Le texte modifié avait acté par la même occasion le retrait de plusieurs sociétés de la liste des privatisables. Il s'agit notamment de la société de textile de Fès (Cotef), de CIH Bank, de la Société commerciale de charbon et bois (Sococharbo). À celles-ci s'ajoutent l'usine de fabrication des briques et des tuiles (BTNA), la Société chérifienne des sels (SCS) ainsi que deux hôtels, à savoir «Asmae» et «Ibn Toubert». A noter enfin que l'une des opérations d'envergure de ces dernières années a été la cession de parts de l'Etat dans l'opérateur de télécommunications historique du pays.



PROGRAMME PREVISIONNEL DES APPELS D'OFFRES OUVERT DE L'ANNEE 2020 DE LA SOCIETE AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA

MISE A JOUR

TRAVAUX							
Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne Entreprise	Opérations
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS SOUS EQUIPES A LA COMMUNE TERRITORIALE OUAOUMANA, PROVINCE DE KHENIFRA	VRD	OUAOUMANA	A.O.O	février-20	05 23 49 65 50		MAN OUAOUMANA
Marché du gardiennage et services après vente	Gardiennage et SAV	Khourbga	A.O.O	juin-20	05 23 49 65 50	X	FADL, RAHMA et ARRAYAHINE, ZAITOUNE 4 Tr1, Tr2 et Tr3
Travaux d'électrification	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		Zouhour 3
Reliquat Travaux de voirie et d'assainissement	VRD	Ouled Zidouh	A.O.O	septembre-20	05 23 42 16 80		Fellah 3 Extension
Travaux d'Hors site Assainissement	VRD	Boulanoir	A.O.O	septembre-20	05 23 49 65 50	X	AL AMANE
Travaux d'aménagement des abords	Aménagement des abords	Khourbga	A.O.O	juillet-20	05 23 49 65 50		ZAITOUNE IV
Travaux de Voirie et Assainissement	VRD	Oued ZEM	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		BENI SMIR
Travaux d'alimentation Eau Potable	VRD	Oued ZEM	A.O.O	août-20	05 23 49 65 50		ZONE INDUSTRIELLE OUED ZEM
Travaux téléphoniques	VRD	Oued ZEM	A.O.O	septembre-20	05 23 49 65 50		ZONE INDUSTRIELLE OUED ZEM
Travaux de bornage et DTC	Travaux topographiques	Oued ZEM	A.O.O	juillet-20	05 23 49 65 50		ZONE INDUSTRIELLE OUED ZEM
Travaux de construction des équipements	Construction	Oued ZEM	A.O.O	septembre-20	05 23 49 65 50		AL BOUSTANE TR1
Marché du gardiennage et services après vente	Gardiennage et SAV	Khenifra	A.O.O	août-20	05 23 49 65 50	X	ZAYANE
Travaux d'aménagement du Parc	Aménagement des abords	Khourbga	A.O.O	octobre-20	05 23 49 65 50		ZAITOUNE IV
Travaux d'électrification	VRD	Oued ZEM	A.O.O	septembre-20	05 23 49 65 50		ZONE INDUSTRIELLE OUED ZEM
Travaux complémentaires de voirie des quartiers sous équipés	MANU	Oued ZEM	A.O.O	septembre-20	05 23 49 65 50	X	MAN OUED ZEM
Travaux de voirie et d'assainissement de Adouz	VRD	Béni Mellal	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		MAN ADOUZ
Travaux de restructuration de Ouled Rguiaa	VRD	Ahl Lmarbaa	A.O.O	octobre-20	05 23 42 16 80	X	MAN Ahi marbaa
travaux d'aménagement des abords	Aménagement des abords	Boulanoir	A.O.O	octobre-20	05 23 49 65 50	X	AL AMANE
Travaux d'aménagement des abords	Aménagement des abords	Oued ZEM	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50	X	ZONE INDUSTRIELLE OUED ZEM
Travaux d'aménagement des abords	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Zouhour 3
Travaux d'électrification	VRD	Ouled Zidouh	A.O.O	novembre-20	05 23 42 16 80		Fellah 3 Extension
Travaux d'AEP	VRD	Ouled Zidouh	A.O.O	novembre-20	05 23 42 16 80		Fellah 3 Extension
Travaux d'aménagement leghdira Ihama et ait tsilit	VRD	Béni Mellal	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		Réhabilitation de l'ancienne Médina de Béni mellal
Travaux d'aménagement des abords	VRD	Imil Demnate	A.O.O	octobre-20	05 23 42 16 80	X	Al Boustane
Travaux de construction du complexe de service de la ville de Fquih Ben Salah	Construction	Fquih ben Salah	A.O.O	octobre-20	05 23 42 16 80		Assalam (Zun lekrifate)
Travaux d'assainissement du Douar Jdid	VRD	Fquih ben Salah	A.O.O	octobre-20	05 23 42 16 80		Assalam (Zun lekrifate)
Travaux de construction des équipements	Construction	Khourbga	A.O.O	octobre-20	05 23 49 65 50		ZAITOUNE IV
travaux Téléphoniques	VRD	Ouled Zidouh	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Fellah 3 Extension
Travaux d'Hors site Assainissement	VRD	Khourbga	A.O.O	novembre-20	05 23 49 65 50		ZAITOUNE IV
Travaux d'alimentation Eau Potable	VRD	Khourbga	A.O.O	novembre-20	05 23 49 65 50		INBIAAT 4
Travaux téléphoniques	VRD	Khourbga	A.O.O	novembre-20	05 23 49 65 50		INBIAAT 4
Travaux de voirie et d'assainissement	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	août-20	05 23 49 65 50		Sidi Khalkhal
Travaux d'alimentation Eau Potable	VRD	Ouled Azouz	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		AL MANAR
Travaux téléphoniques	VRD	Ouled Azouz	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		AL MANAR
travaux Téléphoniques	VRD		A.O.O	novembre-20	05 23 42 16 80	X	Béni Amir 3 TR1
Travaux d'AEP	VRD		A.O.O	novembre-20	05 23 42 16 80		Béni Amir 3 TR1
travaux d'aménagement des abords	VRD	Zacuit Cheikh	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Zaitoune
Travaux d'électrification	VRD	Khourbga	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		INBIAAT 4
Travaux d'électrification	VRD	Ouled Azouz	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		AL MANAR
Travaux d'alimentation Eau Potable	VRD	Oued ZEM	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		BENI SMIR
Travaux Téléphoniques	VRD	Oued ZEM	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		BENI SMIR
Travaux d'électrification	VRD		A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Béni Amir 3 TR1
travaux Téléphoniques	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Sidi Khalkhal
Travaux d'AEP	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Sidi Khalkhal
Travaux Téléphoniques	VRD	Bni Oukil	A.O.O	novembre-20	05 23 42 16 80		Fadil
Travaux d'AEP	VRD	Bni Oukil	A.O.O	novembre-20	05 23 42 16 80		Fadil
Travaux d'aménagement des abords	VRD	Khourbga	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50	X	INBIAAT 4
Travaux d'aménagement des abords	Aménagement des abords	Ouled Azouz	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50	X	AL MANAR
Travaux d'électrification	VRD	Oued ZEM	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		BENI SMIR
Travaux de bornage	Travaux topographiques	Oued ZEM	A.O.O	septembre-20	05 23 49 65 50		BENI SMIR
Travaux d'aménagement des abords	VRD		A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Béni Amir 3 TR1
Travaux d'électrification	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Sidi Khalkhal
Travaux d'aménagement des abords	VRD	Ouled Zidouh	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80	X	Fellah 3 Extension
Travaux de Plantation	VRD	Béni Mellal	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80	X	Riad Essalam 2
Travaux d'électrification	VRD	Bni Oukil	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Fadil
Travaux d'aménagement des abords	Aménagement des abords	Oued ZEM	A.O.O	décembre-20	05 23 49 65 50		BENI SMIR
Travaux d'aménagement des abords	VRD	Fquih Ben Salah	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Sidi Khalkhal
Travaux d'aménagement des abords	VRD	Bni Oukil	A.O.O	décembre-20	05 23 42 16 80		Fadil

SERVICES

Type De services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne Entreprise	Opérations
Audit des marchés de la Société Alomrane Beni Mellal Khenifra en 2019	Audit des marchés		A.O.O	mai-20	05 23 42 16 80		
Etude de définition et de détermination des prix optimaux à adopter pour la commercialisation des lots non vendus du lotissement ZAITOUNE TR3 à la ville de Khourbga, Province de Khourbga	Etudes de commercialisation	ZAITOUNE TR3 à Khourbga	A.O.O	février-20	05 23 42 16 80		ZAITOUNE TR3
Etudes, optimisation et suivi des travaux de Voirie et Assainissement du centre ADOUZ TAMECHAT	Etudes techniques et suivi des travaux	CT Fourn Al Anouar -Province Beni Mellal	A.O.O	mars-20	05 23 42 16 80		MAN ADOUZ TAMECHAT
Contrôle d'implantation et travaux de bornage et DTC du lotissement Al Fadil à Beni Oukil	Topographie	CT Beni Oukil -Province Fquih Ben Salah	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		AL FADL
CONCEPTION PAYSAGERE, ETUDES TECHNIQUES, OPTIMISATION, PILOTAGE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC D'ATTRACTION ET DES TERRAINS DE SPORT AU LOTISSEMENT ZAITOUNE IV TR1 À LA VILLE DE KHOURBGA	Etudes techniques et suivi des travaux	ZAITOUNE TRIV à Khourbga	A.O.O	mars-20	05 23 42 16 80		ZAITOUNE TR IV
Concours architectural de la ZUN Ait Said Ali	Etude et conception architecturale	CT Fourn Al Anouar -Province Beni Mellal	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		ZUN Ait Said Ali
Impression et mise en place d'affiches publicitaires, Conception et réalisation des supports de communication et Organisation de des événements.	Publication	Région Beni Mellal Khenifra	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		Région Beni Mellal Khenifra
Etudes, optimisation et suivi des travaux d'Electrification et Téléphonie du lotissement Al Fadil Beni Oukil	Etudes techniques et suivi des travaux	CT Beni Oukil -Province Fquih Ben Salah	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		AL FADL
Etudes, optimisation et suivi des travaux de VRD (Voirie, Assainissement, AEP, Electrification, Téléphonie, Aménagement des abords) du lotissement MASSIRA EXT	Etudes techniques et suivi des travaux	CT Oued Zem -Province Khourbga	A.O.O	septembre-20	05 23 42 16 80		Massira EXT
Etudes, optimisation et suivi des travaux de VRD (Voirie, Assainissement, AEP, Electrification, Téléphonie, Aménagement des abords) du lotissement Al Boustane 3 Tr 1	Etudes techniques et suivi des travaux	CT Oued Zem -Province Khourbga	A.O.O	juillet-20	05 23 42 16 80		Al Boustane 3 Tr 1
Etudes, optimisation et suivi des travaux de VRD (Voirie, Assainissement, AEP, Electrification, Téléphonie, Aménagement des abords) de la ZUN Ait Said Ali	Etudes techniques et suivi des travaux	CT Fourn Al Anouar -Province Beni Mellal	A.O.O	septembre-20	05 23 42 16 80		ZUN Ait Said Ali

FOURNITURES

Type de Fournitures	Objet des Fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
VENTE des vehicules	VENTE DES VEHICULES DE LA SOCIETE AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA	3	BENI MELLAL	A.O.O	fevr-20	MOYENS GENERAUX ET LOGISTIQUE	

Il a été examiné en Conseil de gouvernement Un nouveau texte pour réinventer la CCG

K.T

La transformation de la Caisse centrale de garantie (CCG) en société anonyme figure parmi les premières dispositions contenues dans le projet de loi de Finances rectificative sur lesquelles les membres du gouvernement se sont rapidement penchés. En effet, le projet de loi n°36.20 réorganisant cette structure a été à l'ordre du jour du Conseil de gouvernement du jeudi 9 juillet. Ce dispositif encadrant la réforme institutionnelle de la Caisse a été examiné marquant ainsi une nouvelle étape de développement de cette entité de plus de 70 ans d'existence. Se référant à l'Exécutif, «la loi régissant la CCG sera revue et adaptée pour être alignée aux nouvelles réalités et tenir compte des meilleures pratiques régissant les systèmes publics de garantie au niveau international, et ce, en améliorant sa gouvernance et en modernisant la gestion financière de ses engagements». La réforme de la CCG nécessitera une

enveloppe de 5 milliards de dirhams du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). L'objectif étant de couvrir les risques liés au défaut de paiement des entreprises bénéficiaires de la garantie. Cette refonte consacrera la CCG en tant qu'instrument privilégié de l'État en matière de garantie publique. Elle a également pour orientation d'améliorer le cadre de gouvernance de l'institution et de moderniser la gestion financière de ses engagements, tout en adaptant son organe d'administration, de gestion et de contrôle. La CCG a joué un important rôle dans l'accompagnement de l'activité économique durant cette crise sanitaire. Les produits de garantie mobilisés dans ce sens ont eu pour portée de préserver les équilibres socio-économiques et de rétablir la confiance entre partenaires économiques dans ce contexte incertain. Rappelons que la première réforme institutionnelle de la CCG a été amorcée



en 1996. Cette réforme s'est inscrite dans le cadre de la restructuration du secteur financier, consacrant ainsi la Caisse en tant qu'instrument privilégié de l'État en matière de facilitation du financement de l'investissement et du développement social. En 2003, la CCG a démarré l'activité de garantie des crédits à l'habitat. Autre étape importante dans le palmarès de la CCG est celle de 2009, année marquée par la refonte du système national de garantie en faveur de la TPME.

Une orientation qui s'est déployée dans le cadre d'une coopération publique-privée contribuant ainsi à la rationalisa-

tion du dispositif national de garantie et à l'amélioration de son efficacité. Le cap 2009-2012 de la CCG a été ponctué par le déploiement du premier plan stratégique axé entre autres sur l'adaptation et le renforcement de l'offre produits pour répondre aux besoins des TPME. Suivra par la suite le plan de développement stratégique 2013-2016 ayant propulsé davantage le positionnement de la CCG dans le paysage financier national. Rappelons que la CCG a entamé depuis 2017 une nouvelle feuille de route dont les objectifs déclinés à horizon 2021 portent sur la poursuite du processus de modernisation de l'institution.

 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU SEBOU PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERTS DE L'EXERCICE 2020			
Objet	Lieux d'exécution	Mois prévu de lancement	Observations
1- Travaux			
Travaux de protection contre les inondations de centre sidi abdellah-province de Taza	Centre sidi abdellah-province de Taza	déjà lancé	-
Travaux de protection contre les inondations du centre de Tnine Oulja- province de Taourant	Centre de Tnine Oulja- province de Taourant	déjà lancé	-
Travaux de protection contre les inondations du centre d'Oulad Lahmer dans la province de Sidi Kacem	Centre d'Oulad Lahmer - province de Sidi Kacem	juillet	-
Travaux de protection contre les inondations de la station de traitement des margines de la ville de Sefrou	Province de Sefrou	juillet	-
Travaux de forages de reconnaissances dans le bassin du Sebou	Bassin de Sebou	déjà lancé	-
Travaux d'aménagement des Sources	Bassin de Sebou	déjà lancé	Réservé aux PME
Travaux de confortement des voies d'accès aux barrages	Barrages de Sebou	juillet	-
Maintenances préventive et curative des ouvrages de génie civil des barrages gérés par l'Agence (Tranche 2)	Barrages de Sebou	juillet	Réservé aux PME
Maintenance corrective des équipements hydro-électromécaniques	Barrages de Sebou	Août	Réservé aux PME
Maintenance corrective des équipements électriques	Barrages de Sebou	Août	Réservé aux PME
Maintenance préventive et corrective des ascenseurs installés dans les barrages	Barrages de Sebou	juillet	Réservé aux PME
Maintenance préventive et corrective des extincteurs installés dans les barrages	Barrages de Sebou	juillet	Réservé aux PME
2-Fournitures			
Fourniture des groupes électropompes submersibles pour l'exhaure des barrages	Barrages de Sebou	juillet	Réservé aux PME
Achat et installation du matériel d'auscultation des barrages	Barrages de Sebou	juillet	Réservé aux PME
Achat de matériel de mesure	Bassin de Sebou	Septembre	-
3-Prestations de services			
Assistance technique pour la réalisation des forages de reconnaissances dans le Bassin du Sebou	Bassin de Sebou	Ouverture le 14/07/2020	-
Assistance technique des travaux de protection contre les inondations du centre d'Oulad Lahmer dans la province de Sidi Kacem	Centre d'Oulad Lahmer - province de Sidi Kacem	juillet	-
Assistance technique pour la réalisation des travaux de protection contre les inondations	Bassin de Sebou	déjà lancé	-
Assistance topographique pour la réalisation des travaux de protection contre les inondations	Bassin de Sebou	Ouverture le 14/07/2020	Réservé aux PME
Assistance technique pour le suivi des travaux d'aménagement des sources	Bassin de Sebou	déjà lancé	Réservé aux PME
Assistance technique et suivi des travaux d'entretien et réparation des barrages	Barrages de Sebou	Septembre	Réservé aux PME
Assistance technique pour le suivi des travaux de confortement des voies d'accès aux barrages	Barrages de Sebou	juillet	Réservé aux PME
Assistance technique pour la gestion des dossiers des demandes d'utilisation du Domaine Public Hydraulique	Locaux de l'Agence	Septembre	Réservé aux PME
Analyses des eaux pour le contrôle de la qualité des rejets d'eau issus des stations d'épuration des eaux usées domestiques et industrielles dans le bassin du Sebou	Bassin de Sebou	Ouverture le 14/07/2020	-
Réalisation des campagnes de mesure d'auscultation des barrages	Barrages de Sebou	déjà lancé	Réservé aux PME
Maintenance préventive et curative des équipements de télémétrie	Bassin de Sebou	juillet	-
Entretien et nettoyage des locaux de l'Agence du Bassin Hydraulique du Sebou à Fès et à Kenitra	Siège de l'Agence et délégation de Kenitra	juillet	Réservé aux PME
Gardiennage des barrages situés dans la zone d'action de l'Agence	Barrages de Sebou	Septembre	-
Gardiennage des stations hydrologiques situées dans la zone d'action de l'Agence	Station du bassin	Septembre	-



ROYAUME DU MAROC
BARID AL-MAGHRIB
Direction Achats et Moyens Généraux

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°56/2020

Le **05/08/2020 à 10H00**, il sera procédé, conformément au programme prévisionnel des achats pour l'année 2020, dans les locaux de la Direction Achats et Moyens Généraux, sis 8, rue Dayt Erroumi-Agdal à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°56/2020, pour l'**Audit de renouvellement de certification et de suivi de l'activité Amana selon la Norme ISO 9001 version 2015 (Marché à tranches conditionnelles)**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux locaux de la Direction Achats et Moyens Généraux, au 8 rue Dayt Erroumi-Agdal à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.poste.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **2 400.00 DH**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **120 000.00 DH/TTC (Tranche ferme et tranches conditionnelles)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement des marchés de Barid Al-Maghrib.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les locaux de la Direction Achats et Moyens Généraux, au 8 rue Dayt Erroumi - Agdal à Rabat ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) selon les conditions d'utilisation dudit portail.

Les prestataires qui vont soumissionner par voie électronique sont tenus de se procurer des certificats classe 3 Barid eSign et ce via le lien du Workflow détaillant toute la procédure pour l'acquisition desdits certificats: <http://online.baridesign.ma/>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09, 10 et 11 du règlement de consultation.

Direction Achats et Moyens Généraux, sis 8, rue Dayt Erroumi-Agdal à Rabat
Tel : 05 37 27 22 54 - Fax : 05 37 21 24 76

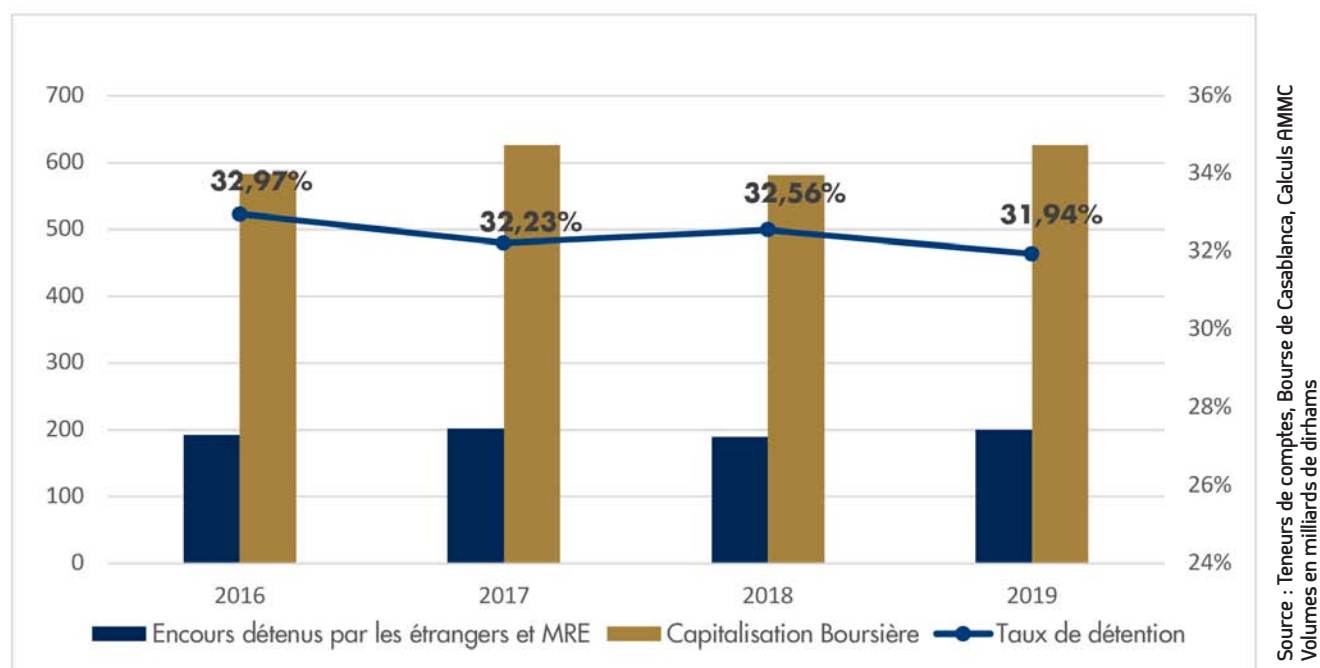
Capitalisation boursière à fin 2019

La part des investisseurs étrangers s'élève à plus de 200 milliards DH

Leila Ouchagour

louchagour@aujourd'hui.ma

A fin 2019, les investisseurs étrangers représentent 31,94% de la capitalisation boursière. Selon le dernier rapport de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) sur l'investissement étranger en instruments financiers, cette part atteint un montant de 200,19 milliards de dirhams (MMDH). Elle reste presque au même niveau que l'année précédente (32,56%).



• Évolution de la part des actions cotées détenues par les étrangers dans la capitalisation boursière.

Capitaux étrangers : Croissance de plus de 5% des montants investis

Du côté des montants investis, il ressort que les capitaux étrangers sont en croissance de 5,61%, à savoir de 189,56 milliards en 2018 à 200,19 milliards de dirhams en 2019. Cette évolution est attribuée à l'augmentation des prix des actions cotées composant les portefeuilles des étrangers, précise-t-on. Dans la même période, l'investissement étranger compte l'ensemble des entreprises cotées à la Bourse de Casablanca à des niveaux variables, en référence à leur capitalisation boursière. Il s'avère que pour 50 sociétés, l'investissement étranger constitue moins de 25% de leur capitalisation boursière (dont 43 sociétés pour moins de 10%). On note également que pour 9 sociétés, l'investissement étran-

ger représente une part comprise entre 25% et 50%. Dans la même logique, 7 sociétés ont une part du capital entre 50 et 75% et 9 sociétés ont une part du capital détenu par les étrangers représentant plus de 75%. Sur le plan de prépondérance des participants stratégiques, l'AMMC souligne que par convention toute participation qui représente plus de 4% du capital d'une société cotée est qualifiée de stratégique. De même, les participations stratégiques dominent l'investissement étranger en titres cotés, puisqu'elles représentent plus de 91% du total des montants investis, en quasi-stagnation par rapport au niveau enregistré en 2018. Au niveau de la quasi-stagnation de la part flottante des capitaux étrangers en actions cotées, il ressort que de manière générale, la part flottante (participations inférieures à 4 % du capital) de l'investissement

étranger à la Bourse de Casablanca reste marginale dans la mesure où elle ne constitue que 2,71% de la capitalisation boursière à fin 2019. Dans le même sens et à l'échelle de la capitalisation boursière flottante, la part flottante de l'investissement étranger est de 11,33%.

Participation stratégique : Électricité et équipements électroniques se taillent la part du lion

Par secteur, «Électricité» et «Équipements électroniques et électriques» détiennent respectivement 86% et 84% des participations stratégiques, par les sociétés Taqa Morocco et Nexans Maroc. Ils sont suivis des secteurs «Boissons» (50%), «Télécommunications» (53%), «Ingénieries et biens d'équipement industriels» (52 %) et «Services aux collectivités» (51%). Du côté

des investissements minoritaires (participations non stratégiques), on compte le secteur «Matériels, Logiciels et Services informatiques» (11,7%), suivi des secteurs «Distributeurs», «Boissons» et «Équipement Électronique et Électrique» avec des taux de détention respectifs de 10,8%, 6,3% et 5,1%.

Les investisseurs venant d'Europe et du Moyen-Orient dominant à 95%

A eux seuls, les investisseurs venant d'Europe et du Moyen-Orient détiennent 95% de l'investissement global des étrangers et plus de 30% de la capitalisation boursière. Dans son rapport l'AMMC dévoile qu'en termes de valeur, ils affichent un montant de 190 milliards de dirhams en 2019 en croissance de 4,39% par rapport à 2018 (182 milliards de dirhams). Il y est précisé aussi que la part des investissements du Moyen-Orient dans la capitalisation boursière demeure au même niveau que l'année 2018 avec 16,64% en 2019 alors qu'un léger recul a été remarqué du côté des investissements de l'Europe dont la part est passée de 14,63% à 13,7%. Par ailleurs, la part dans l'investissement étranger global a connu une augmentation pour le Moyen-Orient de 52,08% en 2019 contre 51,05% en 2018. En revanche, les investisseurs européens sont passés de 44,94% en 2018 à 42,93% en 2019.

Hausse de la part des investissements du Moyen-Orient : Les détails

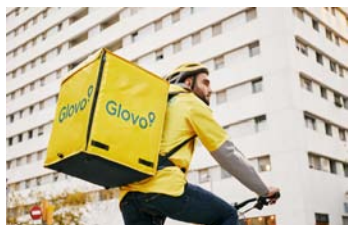
Dans son rapport l'AMMC explique la hausse des investissements du Moyen-Orient (pour une valeur supplémentaire de 7,5 milliards de dirhams) par l'appréciation des prix des actions détenues par les investisseurs originaires de cette zone géographique. «Les Émirats Arabes Unis ont enregistré une valeur additionnelle de 6,6 milliards de dirhams pour atteindre

un montant d'investissement global de 95,5 milliards de dirhams en 2019 (soit 47,7% de l'investissement global étranger), sous l'effet direct de la hausse du cours de l'action de l'opérateur télécoms Ittissalat Al-Maghrib (+8,13%) qui constitue l'actif principal du portefeuille émirati», relève la même source ajoutant que les investisseurs en provenance de l'Asie (hors

Moyen-Orient) ont vu leur participation se hisser à 2,76 milliards de dirhams en raison de l'acquisition de 5,4% du capital d'une banque marocaine par l'intermédiaire d'un «Global Custodian» (institution financière qui fournit des services de garde de titres et des services associés à des investisseurs transfrontaliers principalement institutionnels) basé à Singapour.

Glovo livre McDonald's

C'est officiel, Glovo assure désormais la livraison à domicile des produits McDonald's. «Nous sommes heureux de poursuivre l'extension de notre portefeuille de partenaires et d'accueillir une enseigne aussi aimée et populaire que McDonald's. La livraison des produits de l'enseigne couvre aujourd'hui les neuf villes où nous sommes présents mais elle a vocation à s'étendre», explique Karim Debbar, directeur général de Glovo Maroc. En effet, ce service est disponible à Agadir, Casablanca, Dar Bouazza, Fès, Kénitra, Marrakech, Mohammedia, Rabat et Tanger. Notons que dans le contexte de la crise sanitaire, les utilisateurs de Glovo peuvent profiter d'une gamme complète de services adaptés aux mesures barrières.



Attijariwafa bank obtient le «STP Award 2019»

Et de deux pour Attijariwafa bank. En effet, l'entreprise et sa filiale banque offshore Attijari International Bank (AIB) viennent d'obtenir le prix STP Award 2019 de Commerzbank AG. Ainsi, Attijariwafa bank et Attijari International Bank, banque offshore, ont été primées pour leurs prestations dans la livraison des paiements commerciaux et des transferts financiers internationaux. Pour Sanaa Drissi-Alami, responsable Trade Finance, F.I. et Correspondent Banking à la C.I.B., «ce prix récompense la qualité de service de nos process de traitement des transactions internationales, le respect des règles de compliance et rend hommage à nos équipes. D'aucuns diront que la qualité de service est le cheval de bataille de toutes les institutions financières. C'est l'élément différenciateur par excellence et le KPI sur lequel notre attention et notre sens de l'innovation doivent être constamment portés. À ce titre, nous sommes pleinement mobilisés pour relever ce défi en continu». Quant à Mohamed Benjelloun, directeur général d'Attijari International Bank, il estime que «ce prix est aussi un challenge dans le sens où il nous incite à innover et à améliorer en continu notre qualité de service tout en respectant les règles de compliance, de plus en plus rigoureuses imposées par les correspondants bancaires internationaux».

Grâce à l'agilité de son mode opératoire

Forever Maroc réussit l'épreuve du confinement

Le confinement imposé en raison de la pandémie de Covid-19 a été pour un grand nombre d'entreprises une période difficile à gérer. Forever fait partie de ces entités qui ont fait preuve de réactivité et ont rapidement adapté leur process de travail au contexte actuel. Une adaptation qui est soutenue par le caractère souple et agile du mode opératoire de cette marque qui existe au Maroc depuis 2006. Interrogé par ALM sur la démarche adoptée tout au long de l'état d'urgence sanitaire, Antoine Carello, directeur des opérations Forever Living product Maroc, assure que «l'activité de Forever répond parfaitement aux besoins du moment. L'opportunité d'affaires proposée par Forever permet et encourage le travail à domicile à temps choisi, et permet, même en période de confinement, de générer des revenus pour son foyer». En effet, Forever applique depuis plusieurs années les méthodes de travail à distance avec ses partenaires indépendants. La marque privilégie par ailleurs les interactions en ligne à toutes les étapes de l'activité. Le responsable cite à cet effet la formation aux techniques de vente ainsi que la formation sur les produits et l'animation de la communauté des distributeurs indépendants (FBO). «Notre plan de continuation d'activité



nous a aussi permis de nous adapter rapidement aux nouvelles règles imposées par le confinement. J'en profite ici pour remercier l'engagement et la collaboration de tous nos chers collaborateurs au Maroc. Ils ont tous été extrêmement réactifs et se sont rapidement adaptés tout en comprenant la nécessité de respecter les règles de santé et de sécurité», apprend-on d'Antoine Carello. La pandémie a par ailleurs chamboulé le planning événementiel de la marque qui a tenu pour la première fois son événement «Forever Success Day» en ligne. «Suite au report de notre Success Night en raison de la pandémie, nous avons choisi de réaliser une édition marocaine entièrement digitale. Il s'agit avant tout d'un choix de prudence et d'une volonté de respecter les consignes de sécurité. L'événement a été entièrement filmé et accessible en ligne auprès de tous nos dis-

tributeurs indépendants (FBO) au Maroc», explique Antoine Carello. Et de poursuivre que «vu le succès de cette Success Day, je peux d'ores et déjà vous annoncer que la prochaine édition qui aura lieu en octobre sera elle aussi au format digital». L'événement a été marqué par la présence de Philippe Decottignies, directeur général de Forever, ainsi que des membres du Top management Monde et des ambassadeurs de la marque au Maroc. Le Forever Success Day est une occasion pour célébrer les meilleurs collaborateurs. «Cela traduit une nouvelle fois l'engagement de Forever Maroc envers ses distributeurs indépendants. Ils travaillent beaucoup et nous aimons leur rendre hommage», apprend-on de M. Carello. Pour cette édition, deux femmes ont été distinguées en passant de managers à managers seniors.

Destinés à l'acquisition de matériels informatiques et de laboratoire

5,4 millions DH de l'UE à l'Université EuroMed de Fès

L'Union européenne a fait un don additionnel de 5,4 millions de dirhams à l'Université EuroMed de Fès (UEMF). Cet appui financier est destiné à l'acquisition de matériels informatiques et de laboratoire, en vue de permettre à l'université d'assurer la continuité pédagogique auprès de ses étudiants boursiers et de fabriquer du matériel

de protection médicale, en ces temps de Covid-19. Déjà partenaires du projet de développement de l'Université EuroMed, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ont apporté ensemble leur soutien à ces deux initiatives «innovantes et inclusives» de l'UEMF pour faire face à l'épidémie de Covid-19, indique un communiqué

de la délégation de l'UE au Maroc. Concrètement, cet appui a permis à 422 étudiants boursiers de disposer chacun d'un ordinateur portable et d'un modem 4G avec un abonnement d'un an, afin de suivre l'enseignement à distance délivré par l'université. Octroyées selon des «critères croisés d'excellence, d'inclusion sociale et de genre», les bourses de



mérite sont accordées à des étudiants de bon niveau et issus de foyers à revenus modestes. Avec cet appui de l'UE, l'Université s'est également dotée d'imprimantes 3D permettant une production hebdomadaire de 500 à

1.000 masques de protection médicale réutilisables et de filtres jetables, testés avec succès selon des protocoles sanitaires internationaux. Les masques et filtres sont destinés notamment au Centre Hospitalier Universitaire de Fès.

Une machine de production 100% marocaine vient d'être conçue

Masques de protection : Une nouvelle prouesse de l'industrie nationale

Le génie marocain continue de percer en cette ère de Covid-19. Une équipe d'industriels et d'ingénieurs a conçu et fabriqué une machine de production des masques de protection à double lanière auriculaire 100% marocaine. Un saut technologique important qui dote l'industrie marocaine de sa propre ligne de production à un moment où les machines de fabrication des masques ont été jusqu'à totalement importées. Ce projet, piloté par le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, se compose d'une machine de fabrication de carrés de masques et d'une autre «Ear-loop» qui sert à souder les lanières. «Capitalisant sur la capacité à fédérer les compétences nationales dans la riposte à la pandémie Covid-19, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce projet consacre un succès technologique et industriel permettant à l'industrie nationale



des masques d'aller au-delà de la production de la matière première et des masques et d'intégrer les machines-outils et de développer ainsi une production locale», déclare dans ce sens Moulay Hafid Elalamy. Ce projet, premier du genre, permet

à l'industrie marocaine des masques de se doter d'une machine-outil sécurisant durablement sa production nationale et ses exportations et répondant à la fois au besoin national et à la forte demande internationale. La machine «Ear loop» répond éga-

lement à la demande des industriels de fabrication des masques pour améliorer la qualité de leur produit et le confort d'utilisation. Il est à noter que l'intégralité des pièces, soit plus de 400 composants mécaniques, électroniques et pneumatiques, a été intégralement usinée et fabriquée au Maroc par des équipes marocaines. Pour rappel, ce projet a été réalisé par une équipe constituée d'entreprises industrielles et de sociétés d'engineering nationales : Somaca, Sermp, Aviarail, Onyx pour le développement de l'industrie et du commerce et l'Association marocaine des fabricants du tissu non tissé (AMFTNT). Les plans de la machine sont la propriété du département de l'industrie. Ils seront mis à la disposition des entreprises qui souhaitent fabriquer la machine. Une convention a été signée, mercredi 8 juillet 2020, visant notamment à engager l'équipement des premières lignes de production.

**ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMÉES ROYALES
ETAT MAJOR GENERAL
SERVICE PRESSE**

**AVIS DE CONCOURS D'ADMISSION AU COLLEGE ROYAL PREPARATOIRE
AUX TECHNIQUES AERONAUTIQUES - ANNEE 2020 -**

Le concours d'admission en 1^{ère} année du cycle du Baccalauréat option "sciences mathématiques" au Collège Royal Préparatoire aux Techniques Aéronautiques, sera organisé au titre de l'année scolaire 2020-2021, dans les conditions ci-après :

I - CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre apte physiquement ;
- Etre âgé de 18 ans au maximum, à la date du 31.12.2020 ;
- Etre actuellement (cycle scolaire 2019-2020) en tronc commun sciences de l'enseignement secondaire qualifiant ;
- Etre orienté vers la 1^{ère} année du Baccalauréat option "sciences mathématiques" ;
- Avoir de bonnes notes scolaires ;
- Avoir l'anglais comme 2^{ème} langue étrangère ;
- Etre retenu par la commission de présélection sur dossier.

Les candidats et les candidates ayant les conditions suscitées, doivent s'inscrire sur le site web "www.recrutement.far.ma" avant le **30 juillet 2020 inclus**.

II - CONVOCATION DES CANDIDATS ET CANDIDATES :

La présélection sur dossier s'effectuera **sur la base de la moyenne de réussite au tronc commun**. A cet effet, les candidats et les candidates retenus par la commission de présélection recevront le moment venu sur leur adresse e-mail, une convocation individuelle contenant les informations nécessaires au passage du concours.

Pour des raisons de confirmation, les candidats et candidates pourront prendre contact par téléphone avec le Collège joignable aux numéros **05 42 34 75 29/05 24 43 04 11**, à partir du 17 août 2020, pour connaître s'ils sont retenus pour subir le concours.

III - ORGANISATION DU CONCOURS :

Les candidats et les candidates retenus à la présélection seront convoqués pour subir les tests de visite médicale, physiques et psychotechniques ainsi qu'un entretien oral. Ils doivent être munis de leurs effets personnels et de sport.

Ceux et celles ayant satisfait à l'ensemble de ces tests, seront classés par ordre de mérite, en fonction **de la moyenne générale de réussite au tronc commun**. Les candidats et les candidates retenus seront directement maintenus à l'Ecole pour suivre la formation.

Durant la période du concours, les candidats et les candidates seront pris en charge (hébergement et subsistance) par l'Ecole Royale de l'Air.

IV - REGIME D'ETUDES :

- Internat gratuit ;
- Etudes correspondant à l'enseignement secondaire qualifiant public de l'option "sciences mathématiques".

**ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMÉES ROYALES
ETAT MAJOR GENERAL
SERVICE PRESSE**

**AVIS DE CONCOURS D'ADMISSION AU LYCEE DE L'ACADEMIE
ROYALE MILITAIRE - ANNEE 2020 -**

Le concours d'admission en 1^{ère} année du cycle du Baccalauréat options "sciences mathématiques ou expérimentales" au Lycée de l'Académie Royale Militaire sera organisé au titre de l'année scolaire 2020-2021, dans les conditions ci-après :

I - CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre de sexe masculin ;
- Etre apte physiquement ;
- Etre né entre le 01.09.2003 et le 01.09.2005 ;
- Etre actuellement (cycle scolaire 2019-2020) en tronc commun sciences de l'enseignement secondaire qualifiant ;
- Avoir de bonnes notes scolaires ;
- Avoir l'anglais comme 2^{ème} langue étrangère ;
- Etre retenu par la commission de présélection sur dossier.

Les candidats ayant les conditions suscitées, doivent s'inscrire sur le site web "www.recrutement.far.ma" avant le **30 juillet 2020 inclus**.

II - CONVOCATION DES CANDIDATS :

La présélection sur dossier s'effectuera **sur la base de la moyenne de réussite au tronc commun**. A cet effet, les candidats retenus par la commission de présélection recevront le moment venu sur leur adresse e-mail, une convocation individuelle contenant les informations nécessaires au passage du concours.

Pour des raisons de confirmation, les candidats pourront prendre contact par téléphone avec l'Ecole joignable aux numéros **05 35 45 16 87/05 35 53 62 19**, à partir du 17 août 2020, pour connaître s'ils sont retenus pour subir le concours.

III - ORGANISATION DU CONCOURS :

Les candidats retenus à la présélection seront convoqués pour subir les tests de visite médicale, physiques et psychotechniques ainsi qu'un entretien oral à des dates qui leur seront précisées dans la convocation. Ils doivent être munis de leurs effets personnels et de sport.

Ceux ayant satisfait à l'ensemble de ces tests, seront classés par ordre de mérite, en fonction **de la moyenne générale de réussite au tronc commun**. Les candidats retenus seront directement maintenus à l'Ecole pour suivre la formation.

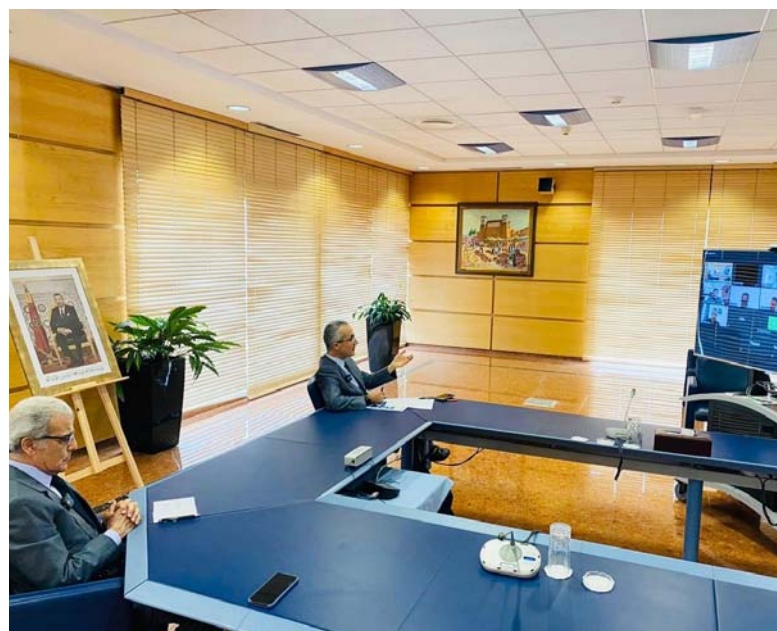
Durant la période du concours, les candidats seront pris en charge (hébergement et subsistance) par l'Académie Royale Militaire.

IV - REGIME D'ETUDES :

- Internat gratuit ;
- Etudes correspondant à l'enseignement secondaire qualifiant public dans les options "sciences mathématiques" et "sciences expérimentales".

25 ans déjà pour l'Université Al Akhawayn

6.000 lauréats et un nouveau cap stratégique



Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

Après un quart de siècle d'existence, Al Akhawayn se positionne comme une valeur sûre de l'enseignement universitaire au Maroc. Aujourd'hui, elle s'apprête à franchir un nouveau cap visant à renforcer le rayonnement diplomatique et culturel du Maroc. «*Nous célébrons cette année le 25ème anniversaire de l'Université Al Akhawayn qui coïncide avec l'adoption d'un nouveau Plan Stratégique 2020-2025, ainsi que la nomination par Sa Majesté le Roi Mohammed VI de Dr. Amine Bensaid en tant que président de l'Université*», a expliqué Abdellatif Jouahri, chancelier de l'Université Al-Akhawayn, lors d'une visioconférence qui s'est déroulée le 8 juillet 2020 suite au conseil des administrateurs de l'Université.

L'ambition serait de pérenniser l'excellence de l'offre académique de l'Institution concrétisant la vision pionnière des pères fondateurs Feus Leurs Majestés Hassan II et Fahd Ibn Abdelaziz qui voulaient que l'Université soit faite dans l'esprit du système d'enseignement américain.

Son parcours a été couronné par l'obtention de la certification internationale NECHE (New England Council for Higher Education) qu'elle est la seule (Université non-américaine) à détenir en Afrique. «*La nouvelle stratégie vise à consolider le positionnement prestigieux*

de l'institution à l'échelle de l'Afrique et du Moyen-Orient et à renforcer l'adéquation de son offre de formation avec les nouveaux défis du marché du travail», relève-t-il.

Prise en charge et frais pendant la Covid-19 : Les détails

A ce jour, l'Université compte 6.000 lauréats. Dès l'obtention de leur diplôme, plus de 85% de ses étudiants s'insèrent dans la vie professionnelle, à en croire Abdellatif Jouahri. Dans ce contexte marqué par la Covid-19, l'Université s'inscrit dans l'agilité. Elle a opté pour l'enseignement à distance pour assurer les cours à ses étudiants. Pour ce qui est de la diminution éventuelle des frais en faveur des étudiants, M. Jouahri a précisé que le conseil a décidé exceptionnellement cette année de ne pas procéder à une révision des frais indiquant par ailleurs que l'Université a pris en charge pendant la crise une cinquantaine d'étudiants, des fils de MRE, des orphelins et ceux n'ayant pas pu regagner leur domicile à cause du confinement au sein de l'Université. Dans le même sens, le conseil des administrateurs de l'Université a aussi pris la décision lors de sa réunion du 8 juillet de permettre aux familles en difficulté de reporter le paiement (jusqu'au deuxième semestre de 2020) sachant que les membres du conseil ont pris l'initiative de payer à la place de ces familles. Sur le plan des aides financières,

il est à souligner que 40% des étudiants de l'Université sont boursiers.

Covid-19 et rentrée 2020-2021 : Parée pour toutes les situations

Pour la rentrée prochaine l'Université a étudié tous les scénarios en se basant sur un benchmark précis. Ainsi, la décision d'adopter l'enseignement à distance ou l'enseignement présentiel se fera en fonction de l'évolution de la situation au niveau national et aux consignes du gouvernement. Dans le cadre de ses nouvelles ambitions affichées dans son plan stratégique 2020-2025, l'Université a lancé de nouvelles formations bachelor et master pour répondre aux attentes de la nouvelle génération d'étudiants.

Dans ce sens, l'École des Sciences et de l'Ingénierie sera renforcée à partir de l'automne 2020, avec 8 nouveaux programmes de premier cycle, en «Intel-

ligence Artificielle et Robotisation», en «Analyse de Big Data», en «Génie des Systèmes d'Énergies Renouvelables», «Ingénierie en Cloud et en Logiciels Mobiles», en «Systèmes Cyber-physiques», en «Systèmes Informatiques», en «Ingénierie des Systèmes d'Aide à la Décision» et en «Ingénierie de Fabrication et de Logistique».

Plus encore, 3 nouveaux programmes ont été mis en place. Il s'agit d'un Master of Science en «Transformation Digitale», un Master of Engineering en Financial Technologies Fintech «et un Master en «Analyse de Big Data».

L'École des Sciences humaines et sociales a, quant à elle, mis en place deux nouveaux programmes de premier cycle en «Études Environnementales et Développement Durable», en «Planification et Gestion du Territoire», ainsi que deux masters en «Études de la Communication et Médias Digitaux» et en «Développement des Ressources Humaines».

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI
Oujda



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المركز الاستشفائي الجامعي محمد السادس
وجدة

Avis rectificatif

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI Oujda porte à la connaissance du public que l'unité de mesure de prix N° 2 : «*Plinthe à gorge en résine époxy*», De l'appel d'offre ouvert N°13/2020 du 21/07/2020 à 11 h relatif aux «*Travaux de revêtement du sol à base de la résine avec plinthe aux services hospitaliers du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI d'Oujda* » en lot unique ; a été modifiée comme suit :

Prix N°	Désignation	Unité de mesure
02	Plinthe à gorge en résine époxy	ml

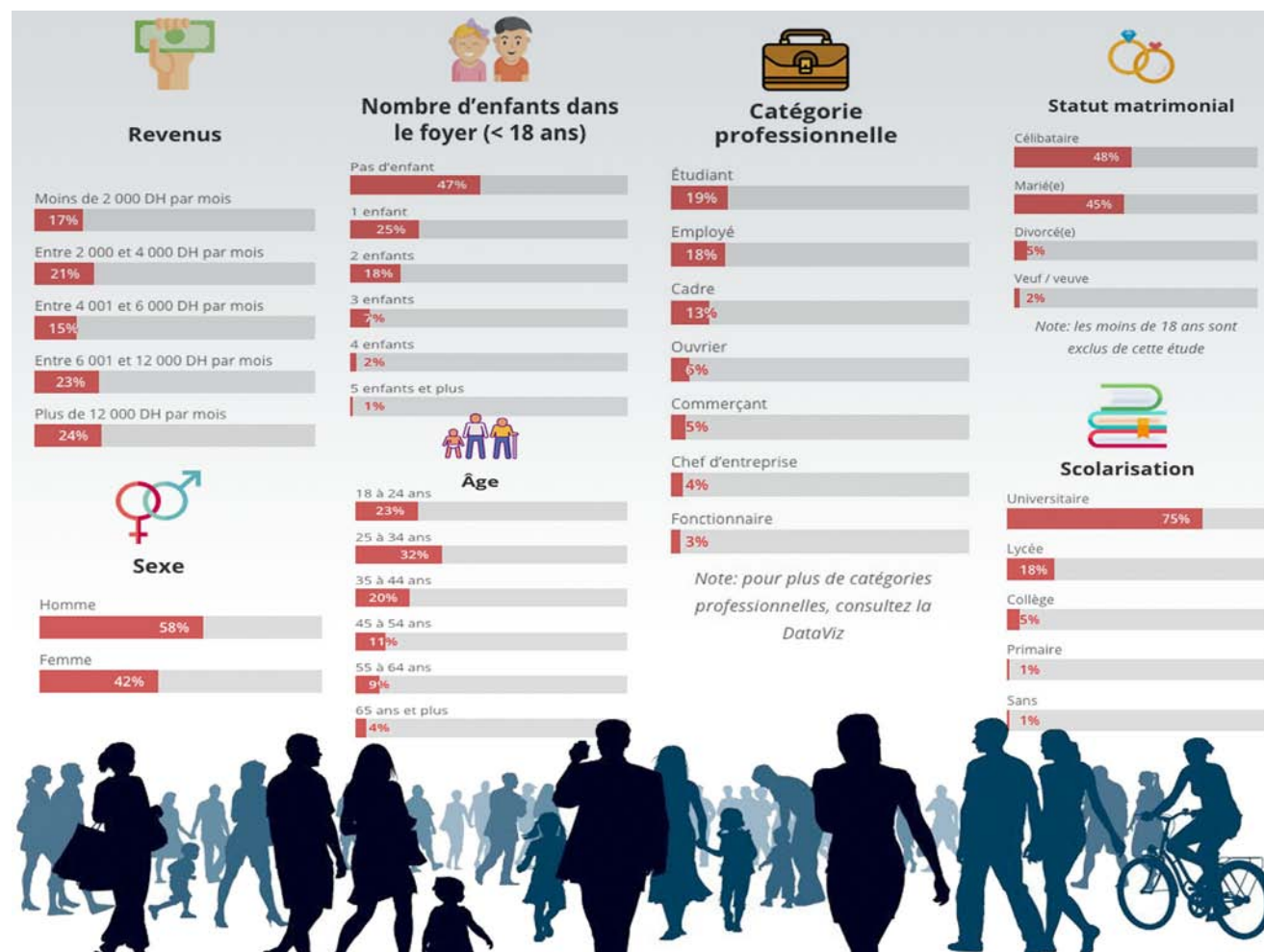
Tous les concurrents sont priés de télécharger le dossier d'appel d'offres mis en ligne postérieurement à la date de publication du présent avis rectificatif dans les journaux.

Les profils socio-démographiques des internautes décortiqués

Etude : La moitié des Marocains surfe sur le Web

«1 personne sur 2 est connectée, autrement dit, la moitié des Marocains surfe sur le Web. De plus, la moitié de ces internautes se connecte sur Internet au minimum une fois par jour». Ce sont les résultats de la dernière enquête publiée par le groupe Sunergia, spécialiste des études de marketing au Maroc, et réalisée pendant la période de confinement imposée par la pandémie du coronavirus. En effet, cette étude met en exergue les profils socio-démographiques des Marocains connectés à travers la réponse de 13.568 internautes (les moins de 18 ans sont exclus de cette étude) répartis sur l'ensemble du Royaume. Voici les principaux résultats de cette enquête comparés à la population générale selon les dernières données du recensement du Haut-commissariat au Plan (HCP).

Siham Jadraoui
sjadraoui@aujourd'hui.ma



Un tiers des internautes marocains sont des jeunes

En termes d'âge, l'étude révèle que la catégorie la plus jeune, les 8-24 ans, représente 23% des internautes marocains. À titre de comparaison, le dernier recensement du HCP indiquait que cette tranche d'âge représentait environ 25% de la population générale qui n'est donc pas surreprésentée sur Internet au vu de cette faible différence. Cependant, ce n'est pas le cas pour les Marocains âgés de 25 à 34 ans. Cette tranche d'âge représente 22% de la population, selon les données de recensement et est largement surreprésentée chez les internautes marocains. En effet, ces personnes constituent quasiment un tiers (32%) des internautes marocains, indique la même source.

Des seniors pas aussi mal représentés qu'on ne le pense

Pour ce qui est des catégories plus âgées, l'étude montre l'inverse. Les personnes de plus de 65 ans représentent environ 4% des internautes marocains. En comparant de la même façon, elles représentent en réalité 9% de la population. En ce qui concerne la catégorie des 55 à 64 ans, la représentativité est quasiment parfaite. «On retrouve là

une proportion d'environ 10% pour les deux populations. Il apparaît donc que les personnes plus âgées ne sont pas si mal représentées dans le paysage du Web», indique l'étude.

La population connectée significativement plus masculine

La population connectée est significativement plus masculine à l'échelle du pays. Selon l'enquête, les hommes représentent 58% alors que les femmes 42%. Cependant, l'étude note qu'un équilibre presque parfait si on s'intéresse aux internautes de moins de 35 ans dont le niveau de scolarisation est universitaire et qui vivent dans l'axe Casa-Rabat.

1 internaute sur 2 n'a pas d'enfant dans son ménage

Selon le sondage, le foyer de l'internaute marocain se divise grossièrement en deux. Une première moitié sans enfant et une seconde moitié avec généralement 1 à 3 enfants. Ainsi 47% des internautes n'ont pas d'enfants, 25% ont un enfant, 18% des internautes, 2 enfants, 7% des internautes, 3 enfants, 2%, 4 enfants et enfin 1% ont 5 enfants et plus. En termes de statut matrimonial, l'étude montre que 48% des

internautes sont célibataires, 45% mariés, 5% divorcés et 2% sont des veuves ou (veufs).

75% des internautes sont des universitaires

La plus importante des catégories professionnelles chez les internautes est représentée par les étudiants. Selon l'étude, presque un cinquième des internautes sont des étudiants. Autre détail, les cadres (13%) et les chefs d'entreprises (4%) sont relativement nombreux parmi les internautes. «Si la première catégorie est plutôt équitable dans la distribution des genres, les chefs d'entreprises qui surfent sur le Web sont une population masculine à 75% et jeune car un tiers d'entre eux ont moins de 35 ans», note la même source en ajoutant que «les femmes ne représentent que 10 à 12% des entrepreneurs au Maroc. Par conséquent, leur présence sur le Web est au contraire très forte en proportion».

En termes de niveau scolaire, le profil de l'internaute marocain est majoritairement universitaire, autrement dit les internautes ont fait ou effectuent encore actuellement un cycle d'enseignement supérieur. En effet, 75% des sondés sont des universitaires, 18% des lycéens, 5% collégiens, 1% sont au primaire et 1% sans niveau scolaire.

Un quart des internautes ont des revenus supérieurs à 12.000 DH

Dans le prolongement du niveau scolaire, on retrouve donc logiquement des revenus bien au-delà des moyennes nationales. Presque un quart des internautes ont des revenus supérieurs à 12.000 DH par mois dans leur foyer. «En attendant les résultats d'une nouvelle enquête HCP auprès des ménages qui sont prévus cette année, nous devons nous contenter des derniers chiffres officiels qui datent malheureusement de 2009. Selon ces données, seuls 20% des ménages ont des revenus supérieurs à 6.650 DH par mois.

Les internautes marocains sont donc sans aucun doute la moitié la mieux lotie de la population marocaine», indique l'étude. Pour finir sur les revenus, l'étude note que les plus élevés ne sont pas associés aux chefs d'entreprise mais aux cadres. Un peu plus de 6% des internautes déclarent avoir des revenus supérieurs à 25.000 DH par mois. Parmi eux, 32% sont des cadres et seuls 14% sont chefs d'entreprise. En ce qui concerne les internautes aux revenus les plus faibles, soit moins de 2.000 DH par mois, ce sont essentiellement des étudiants, des travailleurs de l'informel et des ouvriers.

ZOOM

2 milliards DH attribués au titre de la subvention de juin

Le soutien des entreprises conditionné par la conservation d'au moins 80% des déclarés

Le gouvernement veillera à conditionner le soutien octroyé aux différentes entreprises afin de les accompagner dans leur reprise d'activité, par la nécessité de conserver au moins 80% de leurs salariés déclarés à la CNSS. Le taux est précisé dans le projet de loi de Finances rectificative présenté mercredi 8 juillet devant les deux Chambres du Parlement. Selon la même mouture, un montant de 7 milliards DH a été consacré à la CNSS. En d'autres termes, 2 milliards DH ont été attribués au titre de la subvention du mois de juin au profit des salariés déclarés et 5 milliards DH à la Caisse centrale de garantie pour accompagner les mécanismes de garantie pour le compte des entreprises. De surcroît, le Fonds Covid-19 a, selon ce projet, permis d'offrir des aides financières à environ 900.000 salariés affiliés à la CNSS.

En détail, les principales mesures prises en faveur des entreprises impactées par la pandémie ont, selon une note de présentation du projet de loi de Finances rectificative, concerné l'allocation



d'une indemnité forfaitaire mensuelle nette de 2.000 dirhams. Ce montant porte, comme l'indique la même source, sur la période du 15 mars au 30 juin 2020, au profit des salariés et des stagiaires sous contrat-insertion relevant des employeurs affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale, dont l'activité est impactée par la pandémie du coronavirus et déclarés au mois de février 2020. Ces salariés bénéficient également, au titre de ladite période, de la prise en charge des dépenses rela-

Le nombre de salariés ayant bénéficié desdites mesures, au titre de la période allant du 15 au 31 mars 2020, s'élève à près de 716.000 pour près de 132.000 employeurs.

tives aux prestations assurées en vertu du régime d'assurance maladie obligatoire et des allocations familiales. Concernant le bilan de cette

opération, le nombre de salariés ayant, selon cette note, bénéficié desdites mesures, au titre de la période allant du 15 au 31 mars 2020, s'élève à près de 716.000 pour près de 132.000 employeurs. Pour le mois d'avril 2020, le nombre de salariés bénéficiaires s'élève à près de 894.000 pour près de 125.000 employeurs. Ainsi, pour le mois de mai 2020, le nombre de salariés bénéficiaires serait de près de 958.000 pour environ 134.000 employeurs et une charge estimée à près

de 2 milliards de dirhams. Un montant de 5 milliards de dirhams a été versé à la CNSS au titre de la période allant du 15 mars au 31 mai 2020, soit une charge mensuelle moyenne de l'ordre de 2 milliards de dirhams.

En outre, la facilitation des prestations numériques est l'une des mesures prises en faveur des entreprises impactées par la pandémie. Selon la même note, cette facilitation consiste en la simplification des procédures de déclaration des salariés affiliés à la CNSS en arrêt provisoire d'activité.

De plus, les mesures concernent l'allègement des charges matérialisé par la suspension du paiement des charges sociales, la mise en place d'un moratoire pour le remboursement des échéances de crédits bancaires et pour le remboursement des échéances de leasing, la possibilité de bénéficier d'un report du dépôt des déclarations fiscales pour les entreprises dont le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 est inférieur à 20 millions de dirhams, et la suspension des contrôles fiscaux et des Avis tiers détenteurs (ATD).

Mise au point de la CNSS

Les 3.837 employés ont une retraite complémentaire et une couverture médicale et sociale

A la CNSS, tout le personnel a une protection sociale. La confirmation est faite par cette caisse dont l'ensemble des employés bénéficie de la totalité de leurs droits en matière de couverture médicale et sociale. «Les employés de la CNSS, qui sont au nombre de 3.837 répartis entre le régime général (2.850) et les unités médicales (987) en date du 30 juin 2020, jouissent, sans

exclusive, de la couverture médicale et sociale, à côté d'une retraite complémentaire», précise la même source dans une mise au point. D'après la caisse, il existe aussi 572 vacataires issus du public, qui sont régis par le régime de la fonction publique, tandis que le nombre des médecins et infirmiers indépendants est de l'ordre de 1.256 vacataires, qui opèrent en tant que

prestataires de services rémunérés en vertu d'un contrat avec les polycliniques de la CNSS déterminant droits et obligations des chaque partie. Ceux-ci sont encadrés par la couverture médicale et sociale dédiée aux travailleurs non salariés, à la lumière de la loi 98.15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les catégories des professionnels,

des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale et la loi 99.15 portant institution d'un régime de pensions au profit des mêmes catégories.

«Les médecins et infirmiers indépendants pourront jouir de ce dispositif après la promulgation des décrets d'application des deux lois», avance la même source.

Les mosquées désinfectées et nettoyées avant la réouverture

Suite à l'annonce de la réouverture des mosquées le 15 juillet prochain, la société de développement local Casa Baïa, en coordination avec la délégation régionale des affaires islamiques de Casablanca-Settat, lance une opération de désinfection, désinsectisation et dératisation des mosquées de la métropole.

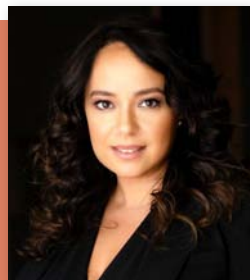
Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la campagne de lutte anti Covid-19 diligentée par la division Action Hygiène Salubrité depuis la déclaration de la pandémie et celle de l'état d'urgence sanitaire. A travers cette opération, l'administration marocaine concernée réitère son engagement à assurer la

préservation des espaces publics sur le plan sanitaire. De son côté, le citoyen devra en allant dans ses lieux se préserver également par le port du masque et le respect de la distanciation imposée dans le cadre de cette crise sanitaire. Le déconfinement progressif est bel et bien enclenché.

Par D.E



L'Homme refuse d'être libre



Par Dr Imane Kendili
Psychiatre-addictologue

«Comme l'eau ne peut pas se transformer ainsi que lorsque des causes déterminantes l'amènent à l'un ou à l'autre de ses états, de même l'homme ne peut faire ce qu'il se persuade être en son pouvoir que lorsque des motifs particuliers l'y déterminent».
Arthur Schopenhauer.

Arthur Schopenhauer

La liberté opprime l'Homme d'aujourd'hui. Je ne dirais pas l'Homme moderne car jamais version plus caduque de cette humanité n'a existé. L'Homme d'aujourd'hui est l'aboutissement d'une réelle régression de cette même humanité qui se targue de milliers d'années de soi-disant évolution. Une humanité investie d'un paradoxe essentiel. Celui-ci est mû par un égo démesuré. Il est sous-tendu par la volonté de donner une valeur nouvelle au sens de la liberté comme elle n'a jamais été définie auparavant. La définition première de la liberté aurait pour principe premier, depuis Aristote, la Nature. L'Antiquité, elle, donne comme valeur transcendée au concept de liberté, l'absence de contrainte qui reste aujourd'hui pour l'Homme «Normal», la conscience première de sa liberté arbitraire. Or, nous avons oublié ou refoulé que si la contrainte peut priver l'Homme de sa liberté, l'ignorance, elle, l'assujettit. Ainsi, sommes-nous tous soumis et contraints au nom de la liberté. Une liberté prédéfinie par cette modernité, déjà obsolète que nous vivons, une liberté ficelée par un déterminisme conditionné. Car on vous offre une liberté à la carte matérialisée. La substance et la matérialisation sont les postulats de la vie normale, telle qu'elle nous est servie. Elle est préétablie avec des contours barbelés, réduisant ainsi la liberté dans son percept. Le percept tirant son essence

dans l'émotion fait jaillir l'angoisse dans ses différents sillons. Des sillons que la Nature ne régit plus. Car la Nature est bien difficile à contrôler et à assujettir. L'angoisse existentielle, décrite, vécue, analysée, philosophée, biologisée ou sociologisée n'est plus à l'ordre du jour, parce qu'innée et déterminée par l'impulsion environnementale, soit le cours de nos vies et les obstacles que nous rencontrons. Mais l'Homme n'aime pas les surprises. L'inattendu doit absolument être contrôlé. Attendre le déroulement de sa vie est bien trop angoissant. Autant le prévoir. Autant le travailler en un bien commun dans le meilleur des mondes où plus rien n'est à venir puisque les hommes se suivent et se ressemblent. De ce fait, leurs rêves sont les mêmes. Leurs aspirations sont identiques. Mieux encore, leurs amours épousent leur Moi démesuré pour une haine de soi inconsciente. L'Homme naît libre mais il cherche la contrainte. Il mesure son âme et l'emprisonne. Il met en place un baromètre de l'étendue des possibles au nom de la morale, de la loi, d'autrui, de la politique..., qui ne sont que la connotation directe de ses angoisses. On nourrit le monstre en prétendant le faire disparaître. On se tend l'os pour tâter l'oie qu'on a gavée. Et on se met un tronc dans l'œil en affirmant mieux voir.

De l'antiquité à nos jours, nous avons séparé l'âme du corps. Nous avons matérialisé l'âme en lui donnant des marges et en donnant un cadre à cette liberté. Liberté de désirer. Liberté de son corps. Liberté de paraître. Liberté de se vêtir. Liberté de travailler. Liberté de produire... Le tout simplement pour exister et non pour vivre. Exister au sens substantiel est bien plus facile. Donner matière aux choses permet des contours. Les contours permettent des limites. Les limites permettent le contrôle. Le contrôle permet la mesure. La mesure ouvre de nouvelles portes à la souffrance. Une angoisse barométrée et contrôlée implose en un champ d'autres angoisses et crée la démesure de la souffrance humaine. La sublimation n'est guère moderne. Ceci on le sait. La créativité est l'apanage des fous. Les arts sont jetés aux oubliettes, et deviennent, du coup, une espèce de valeur commerciale,

une source de soins par l'absurde. Dans ce sens, l'expression de la pensée et des émotions, la sublimation de l'angoisse existentielle pour un idéal imaginé ou imagé, transcendant l'émotion vers l'acceptation et l'élévation, s'avèrent trop longues, trop fastidieuses. Il y a plus rapide. Plus simple. Plus efficace.

Prenons les femmes qui se ruent sur les étalages. Sauf que le vêtement n'a plus besoin d'être porté. Car l'acquisition est plus importante que l'objet et son utilité. Les achats compulsifs sont une addiction comportementale à part entière adoptée et acceptée. La compulsion est une réelle révélation. Pire encore ! Quand la mère consomme les magasins, les enfants pianotent à la Play, leurs grands frères s'allument des joints tandis que les sœurs fixent leur image dans un miroir.

Le plaisir immédiat et l'attribut matériel sont rassurants. Ce sont de véritables objets contraphobiques agonisants. Puisque les phobies

La substance et la matérialisation sont les postulats de la vie normale, telle qu'elle nous est servie. Elle est préétablie avec des contours barbelés, réduisant ainsi la liberté dans son percept. Le percept tirant son essence dans l'émotion fait jaillir l'angoisse dans ses différents sillons.

s'ajoutent les unes aux autres nourrissant ainsi un monstre intrinsèque qui grandit dans et par le vide.

Il est impressionnant de voir cette angoisse du vide et cette course à le combler.

Une course effrénée à se fuir et à se remplir indéfiniment. On se gave à en vomir. On se gave de sucre, de cocaïne, d'alcool, de cannabis, de jeux vidéo, d'images pornographiques, de paradis artificiels, vite consommés, vite échangés. Combler, se combler et surtout remplir le vide. Se combler et combler ses failles. Se gaver d'objets, d'homme-objet, de femme-objet, d'enfant-objet. L'autre est un moyen de satisfaire un besoin : celui, bien clair, de me faire plaisir.

Etre comblé à la recherche de plaisirs toujours plus insatisfaisants. Insatisfaction et comblement font bon ménage. Et on fait grandir ses failles jusqu'à ce qu'elles soient si larges, si profondes pour qu'on s'y noie. Ce qu'il faut retenir, c'est que tout ceci se met en branle, au nom du bonheur et au nom de sa liberté. Impressionnant ! On s'aliène et on se menotte en quête de liberté et de bonheur. La liberté est un mot qui chante plus qu'il ne parle mais il a tellement chanté que c'est une cacophonie invraisemblable. On est libre d'agresser. On est libre de se droguer. On est libre de détruire. On est libre de polluer. On est libre de voler. On est libre de violer. On est libre de soudoyer. On est libre d'arracher. On est enfin libre de se détruire. Or, on le sait, bonheur et plaisir ne peuvent se conjuguer à la liberté automatiquement. Puisque bonheur et plaisir ne peuvent se conjuguer biologiquement. Ceci, les neurosciences l'ont démontré depuis un moment. Le bonheur se construit sur la quête de soi. C'est un cheminement profond et long qui permettrait une forme d'élévation. Celle-ci pourrait mener vers une probable définition de cette béatitude plate que pourrait être le bonheur. On peut ici parler d'un arrêt du temps qui coule et qui nous coule. Le bonheur d'un être libre découlerait immanquablement de sa faculté de maîtrise du temps. Reste à le prouver. Ceci est un autre sujet...

Encore faut-il que l'homme éprouve du plaisir dans la béatitude plate. Au cœur du calme. Dans l'absence de remous. Dans l'entente de soi. Dans la conscience de soi. Sûrement pas. Le tumulte et le conflit sont plus percutants. La sensation est plus marquante que le sentiment. On doit bien se rendre compte que l'homme refuse le bonheur, d'une certaine façon. Et comme il refuse le bonheur, il refuse, du même coup, la liberté. Sa liberté.

Ce qui demeure certain c'est que vivre le fantasme est plus sensationnel et moins engageant. Comme le fait de clamer et de revendiquer sa liberté assure l'homme de son incapacité de contrôle. La fatalité permet la suprématie du temps et l'homme refoule sa conscience de soi et du monde dans un inconscient qu'il a créé, et qu'il nourrit pour s'assurer de ne jamais être libre.

Après Benhalib et Douik, il pourra récupérer Malango et Ngoma

Le Raja bientôt au complet pour la reprise

Le Raja de Casablanca vit au rythme d'une forte mobilisation en vue de la reprise de la Botola Pro de football, prévue le 24 juillet prochain, et des compétitions africaine et arabe, suspendues à cause de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

Mettant à profit l'entrée en vigueur de la deuxième phase du déconfinement progressif, les joueurs du club casablancais ont repris le chemin des entraînements il y a quelques jours. Contrairement au Wydad qui a choisi la ville d'Agadir pour peaufiner ses entraînements, Jamal Sellami a jugé utile d'opter pour un stage de concentration sans quitter la capitale économique et ce au complexe «Oasis».

Alors qu'il devait composer avec les absences remarquables des Congolais Ben Malango et Fabrice Ngoma bloqués à Kinshasa, où ils suivent un programme spécifique à distance, Jamal Sellami a certainement poussé un ouf de soulagement lorsqu'il a appris la décision du gouvernement de permettre aux citoyens marocains et résidents étrangers au Royaume d'accéder au territoire national à partir du 14 juillet à minuit. Mahmoud Benhalib qui s'était fait opérer au Qatar suit actuellement une rééducation physique après une longue absence



due à une vilaine blessure. S'agissant des séances d'entraînement qui ont redémarré le 25 juin, elles obéissent au protocole de prévention défini par la Fédération royale marocaine de football (FRMF), qui s'est inspirée des consignes sanitaires fixées par les autorités publiques dans son combat contre le virus.

Dans une déclaration à la MAP, le porte-parole du Raja, Said Wahbi, a indiqué que le club a accueilli avec satisfaction la décision de la reprise de la Botola Pro, soulignant que cette mesure, rendue possible par la maîtrise de la situation épidémiologique

dans le pays, est une source de grand soulagement pour le football national.

Il a salué les efforts consentis et la réactivité de la FRMF durant toutes les phases de la crise sanitaire, à commencer par la programmation des matchs à huis clos, en passant par la suspension totale de la compétition pour arriver à la décision de la reprise immédiatement après l'annonce de l'allègement du confinement. Le porte-parole a mis en avant l'importance du protocole sanitaire de la FRMF, mis au point un panel de cadres techniques et médicaux de haut vol ayant accordé la priorité à la préservation de

la santé des joueurs et de l'ensemble des intervenants dans la compétition.

Le Raja de Casablanca «adhère pleinement» à ce protocole et le président Jawad Ziyat

«veille en personne à l'application à la lettre de la deuxième phase du déconfinement progressif au sein du club», a-t-il dit.

Dans un message adressé aux supporters des Verts, Said Wahbi a affirmé que le club «est entre de bonnes mains pour demeurer constamment au sommet du football national à tous les égards», faisant part «d'efforts inlassables pour réussir la transformation du club en une société sportive exemplaire gérée de manière rationnelle et professionnelle».

Rappelons que le Raja de Casablanca occupe provisoirement la 6ème place du championnat avec 28 points, mais compte 5 matches en retard accumulés suite à son engagement en Ligue des Champions de la CAF et en Coupe Mohammed VI des clubs arabes.



Tirage au sort de la Ligue des champions

Le «Final 8» à Lisbonne, mode d'emploi



Format inédit adopté en raison de la pandémie Covid-19, le «Final 8» de la Ligue des champions dévoile son programme ce vendredi lors du tirage au sort des quarts et des demi-finales, au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse). Fini les matches aller-retour, la règle

des buts «comptant double» à l'extérieur et les «remontadas»! Pour permettre la reprise de l'édition 2020 de la compétition reine continentale, l'UEFA a adopté un tournoi «new look», qui se jouera sur des matches uniques à élimination directe, du 12

au 23 août, sur terrain neutre à Lisbonne (Portugal). Les matches seront disputés entre le stade Alvalade, où évolue le Sporting, et le stade de Luz, antre du Benfica, qui accueillera la finale. Encore incertaine en raison de la crise sanitaire, la présence ou non des supporters reste à trancher par l'UEFA et les autorités portugaises. Quatre équipes sont déjà qualifiées pour les quarts de finale : le Paris SG, le RB Leipzig (GER), l'Atalanta Bergame (ITA) et l'Atlético Madrid (ESP). Il reste encore quatre autres tickets à distribuer à l'issue des quatre derniers 8es de finale qui se joueront les 7 et 8 août entre le Bayern Munich (GER) et Chelsea (ENG), Barcelone (ESP) et Naples (ITA), Manchester

City (ENG) et le Real Madrid (ESP), et la Juventus (ITA) contre Lyon (FRA). Après sa victoire à l'aller (1-0), Lyon est censé se rendre à Turin, Chelsea à Munich pour défier le Bayern large vainqueur à l'aller (3-0), le Real sur le terrain de City après sa défaite (2-1) au Santiago-Bernabeu, et Naples à Barcelone après son nul (1-1) concédé à domicile.

Même si l'ensemble des huit participants au «Final 8» n'est pas encore connu, les confrontations seront déterminées dès vendredi avant l'issue des huitièmes de finale, les 7-8 août. De plus, il n'y aura pas de tête de série. Chaque équipe peut rencontrer n'importe lequel de ses adversaires.



Liga D2

Hicham Boussefiane offre une précieuse victoire à Malaga

Le jeune attaquant marocain Hicham Boussefiane, sociétaire de FC Malaga (D2 du championnat espagnol), a offert, mercredi soir, une précieuse victoire à l'équipe andalouse, plus proche du maintien. Lors du match décisif contre Deportivo La Corogne comptant pour la

35ème journée du championnat espagnol, Boussefiane a marqué le seul but de la rencontre à la 61ème minute sur une passe décisive de Juanpi Anor. Avec cette victoire, l'équipe andalouse est 14ème avec 49 points, à 4 unités de la zone rouge, alors que le Deportivo La Corogne

stagne à la 16ème position avec 48 points. L'un des grands espoirs du FC Malaga, Hicham Boussefiane est lié contractuellement au club andalou jusqu'en 2022 avec une clause libératoire de dix millions d'euros. Le jeune prodige marocain a été formé à l'Académie Mohammed VI de football.

Sénégal : La FSF siffle la fin de la saison sans décerner de titres

La Fédération sénégalaise de football (FSF) a annoncé avoir décidé de mettre un terme définitif aux compétitions de la saison 2019-2020, sans toutefois décerner les titres qui étaient en jeu.

Les membres du comité exécutif de la fédération, réunis mercredi au siège de la FSF, ont décidé de «ne pas décerner des titres et de geler les promotions et les relégations à

tous les échelons», indique un communiqué de l'instance dirigeante du football sénégalais. Selon la même source, cette décision se justifie par le «ratio insuffisant de matchs disputés» par les clubs.

De même, il a été décidé de «désigner les équipes de Ligue 1 les mieux classées lors de la dernière journée de la phase aller du championnat pour représenter le



Sénégal respectivement en Ligue des champions et en Coupe de la CAF». Il s'agit de Teungueth FC pour la Ligue des champions, et du Jaraaf concernant la Coupe de la CAF, selon le communiqué.

Les membres du comité exécutif de la FSF ont également choisi la date du 31 octobre prochain pour le démarrage de la prochaine saison.

Espagne-Pays-Bas en amical le 11 novembre



La Fédération espagnole de football (RFEF) a annoncé que le match amical devant opposer, en mars dernier, l'équipe nationale espagnole et son homologue néerlandaise et qui a été reporté à cause du Covid-19, est programmé pour le 11 novembre prochain. «La RFEF et la fédération de football des Pays-Bas sont parvenus à un accord pour reprogrammer le match amical fixé pour le mois de mars dernier mais suspendu en raison de la pandémie Covid-19», a indiqué la RFEF. «Le match aura lieu lors de la dernière fenêtre internationale de l'année et a été fixé au mercredi 11 novembre. Le choc sera

disputé aux Pays-Bas, à Amsterdam, au stade Johan Cruyff Arena, comme c'était prévu en mars», a précisé la fédération espagnole dans un communiqué. «Il s'agira de la première des trois rencontres de novembre, car le groupe de Luis Enrique se mesurera par la suite dans le cadre de la Ligue des Nations à la Suisse chez elle (le 13 novembre), et à l'Allemagne à domicile (le 17 novembre)», a ajouté la même source. Luis Enrique dirigera son premier match après son retour à la sélection espagnole le 3 septembre contre l'Allemagne dans le cadre de la Ligue des Nations 2020-2021.

Liga : L'Espanyol de Barcelone quitte la première division



Dernier du championnat espagnol à trois journées de la fin de la Liga, l'Espanyol est officiellement relégué en deuxième division. Après sa défaite mercredi soir dans le derby catalan contre FC Barcelone (1-0), l'Espanyol est dernier avec 24 points, à onze unités de retard sur le premier non relégable.

Les coéquipiers de Messi ont assuré l'essentiel lors du derby catalan marqué par les expulsions de Ansu Fati (50e) et Pol Lozano (53e), grâce à un but de Luis Suarez à la 56ème minute. Le Barça, avec 76 points, revient à une unité du Real Madrid qui devra accueillir vendredi soir Alaves dans le cadre de la 35ème journée de la Liga.

Asie : Reprise de la Ligue des champions en septembre

La Ligue des champions d'Asie de football se tiendra en septembre, sur terrain neutre et avec des confrontations à match unique après la phase de groupes, a annoncé jeudi la Confédération asiatique de football.

La phase de groupes de la C1 asiatique reprendra à partir du 14 septembre et la finale a été fixée au 5 décembre. Les matches de poules de la zone Ouest, qui regroupe notamment des



clubs du Moyen-Orient, seront disputés du 14 au 24 septembre dans une même ville, encore à définir, alors que ceux de la zone Est auront lieu du 16 octobre au 1er novembre.

La Ligue des champions d'Asie, compétition de clubs la plus prestigieuse du continent, a été suspendue en mars à cause de la pandémie Covid-19, alors que la phase de groupes venait à peine de commencer.



14 artistes-peintres marocains vont réaliser de nouvelles fresques murales La médina d'Asilah renoue avec l'art contemporain

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Avec l'assouplissement des restrictions sanitaires liées à la lutte contre la Covid-19, l'ancienne médina d'Asilah se prépare à reprendre son ambiance festive par la réalisation de nouvelles peintures murales au grand bonheur des habitants et des visiteurs de la ville. A cet effet, quelque 14 artistes-peintres marocains sont invités à prendre part à cet événement, dont le lancement des activités est prévu le 15 juillet. La majorité d'entre eux sont des Zaïlachis ayant déjà participé à l'atelier de peinture murale organisé dans le cadre des précédentes éditions du moussem culturel international d'Asilah. C'est le cas de l'artiste-peintre et graveur Hakim Ghailan, qui prend part à cet événement par une nouvelle œuvre inspirée par cette période exceptionnelle, mais destinée à refléter à travers ses couleurs et ses traits l'aspect accueillant et festif de la ville blanche. «Je me sens heureux et honoré de pendre part à cet événement, qui revêt cette année une empreinte zaïlachie. Car

il connaît la participation d'un grand nombre d'artistes zaïlachis très enthousiastes et motivés à créer grâce aux couleurs et au thème choisis pour leurs œuvres respectives une ambiance joyeuse et pleine d'espoir permettant d'encourager le public à défier la pandémie», dit-il, faisant remarquer que «cet événement me permet de revivre encore cette année ma joie et fierté de ma participation quand j'étais enfant âgé d'à peine 12 ans à la première peinture murale réalisée à l'époque à Asilah».

Les préparatifs sont quasiment achevés

Après avoir annoncé le report du moussem culturel annuel, la Fondation du forum d'Asilah a décidé après une série de réunions entre ses membres de maintenir la longue tradition des peintures murales et autres activités liées aux arts plastiques, dont les préparatifs sont quasiment achevés. Les organisateurs veulent ainsi ressusciter parmi «la population un sentiment

de gaieté et de quiétude à travers les arts plastiques comme un outil dans la lutte contre le désespoir et la dépression», selon le comité organisationnel. Notons que les préparatifs pour cet événement viennent d'atteindre la dernière phase de blanchiment des murs de la médina

Les organisateurs veulent ainsi ressusciter parmi «la population un sentiment de gaieté et de quiétude à travers les arts plastiques comme un outil dans la lutte contre le désespoir et la dépression»

pour accueillir les peintures murales des 14 artistes-peintres participants à cet atelier. Il en résulte que les principaux quartiers intramuros se convertiront en une galerie à ciel ouvert. Ce qui permet de contribuer comme chaque année à améliorer l'attractivité touristique de la ville.

Les artistes en herbe ne sont pas en reste

A l'instar des précédentes

éditions du moussem d'Asilah, les organisateurs veulent faire de cette belle initiative une pépinière d'art contemporain pour les enfants de la ville. Bénéficiaires pour leur majorité des ateliers de peinture organisés au cours du moussem ou pendant la saison scolaire,

les artistes en herbe seront invités à donner libre cours à leur imagination pour des peintures murales collectives ou individuelles en rapport avec le thème principal de cet événement. «Pendant le confinement sanitaire, nous avons au sein de la Fondation continué à communiquer via Internet avec les petits peintres et travailler ensemble sur des thèmes en rapport à la situation sanitaire liée au coronavirus.

Nous sommes maintenant en train de nous préparer pour réaliser de nouvelles peintures murales pleines de couleurs et d'espoir face à l'épidémie», fait savoir Kawtar Chrigui, artiste-peintre et membre du Forum d'Asilah. Il est à souligner que dans le cadre de cet événement, la Fondation prévoit deux expositions collectives des 14 artistes participant aux peintures murales et des jeunes artistes-peintres zaïlachis respectivement au Centre Hassan II des rencontres internationales et au Palais de la culture d'Asilah. Le programme comporte l'installation de la nouvelle sculpture en métal Ikram Kabbaj à l'Avenue Mohammed VI et une exposition de peintures et dessins réalisés par les enfants au cours du moussem culturel 2019. Il s'agit également d'accompagner les jeunes de l'atelier de l'écriture dans leur couverture des travaux des peintures murales et la réalisation des portraits des 14 artistes-peintres participant à cette initiative.

Elle sera prête pour la fin du mois MMVI abritera une exposition retraçant «le parcours de l'art marocain depuis 1914»

Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI) s'apprête à accueillir une nouvelle exposition, retraçant «le parcours de l'art marocain depuis 1914». Selon Abdelaziz El Idrissi, directeur du MMVI, «cette nouvelle exposition va tenter de retracer «le parcours de l'art marocain depuis Ben Ali Rbati», en s'arrêtant sur les grands courants qui ont régné au Maroc, essentiellement à partir des années cinquante. Elle sera prête pour la fin du mois, et s'ouvrira dès lors au public marocain». Le courant des années cinquante sera notamment représenté par Mohamed Sarghini et ses contemporains, a poursuivi le directeur du MMVI, mais aussi par les artistes qui ont gravité, dès l'établissement des écoles des beaux-arts de Tétouan et de Casablanca, autour du «mouvement de Casablanca». Composée de deux collections nationales majeures, cette exposition regroupe à la fois les collections de l'Académie du Royaume et du ministère de la culture, affirme M. Idrissi, toutes deux réunies dans l'objectif d'élaborer ce parcours «riche, diversifié, coloré et très intéressant pour l'histoire de l'art du Maroc». Pour la première fois, le public aura l'occasion de découvrir «autant

d'œuvres exposées dans un seul parcours», dont certaines «qui n'ont jamais été présentées auparavant», a-t-il révélé, citant à ce propos les travaux de «Kacimi, Bellamine, Gharbaoui, Cherkaoui, Bennani, Melehi, Hamidi, Hariri, Hamri et Yacoubi», des artistes «qui ont conjugué les influences européennes à partir des années trente». S'inspirant des mouvements ayant régné au cours de cette période et de la culturalisation qu'a connue le pays à cette époque, ces artistes ont «exercé une pratique artistique assez particulière», a confié le responsable, donnant l'exemple de Yacoubi, Hamri et Meryem Amziane, première femme marocaine à avoir suivi une formation en Espagne, ou de Sarghini et de nombreux autres artistes qui ont fréquenté les écoles de Tétouan et de Casablanca avant de s'envoler vers l'Europe. Aussi, l'exposition célébrera les œuvres d'artistes ayant pris part à la fameuse exposition de la place de Jamaâ El Fna dont Melehi, Belkahia, Chebaâ et Hamidi, ainsi que ceux ayant évolué à l'école de Paris, cas de Gharbaoui. A ces noms s'ajoutent Cherkaoui, référence de la modernité marocaine, et Miloud Labied, venu bien après.

C'est un titre qui mêle la musique rai algérien et sa touche artistique Issam Kamal lance «L'Baïda» le 15 juillet

Le chanteur et compositeur Issam Kamal renoue avec la scène musicale avec plein de nouveautés. Après le succès de «Noor Zini», premier extrait sorti le 14 février dernier, ce musicien s'apprête à lancer un nouvel opus intitulé «L'Baïda» (la blonde). Il s'agit de son 2^{ème} extrait de son album «Magic», dont la sortie prévue le 15 juillet sur YouTube et toutes les plateformes de streaming. «Ce titre mêle l'héritage de la musique rai algérien et ma touche créative», indique-t-il, en ajoutant que «ce single est tourné en vidéo-clip durant l'hiver dernier en Belgique». Il faut dire que c'est la deuxième fois que ce chanteur chante la musique rai. D'ailleurs, il a collaboré avec le roi du rai Khaled dans un duo «Dima Labas» sous la direction du distributeur international «Redouan» accompagné du groupe Mazagan. Pour rappeler, Issam Kamal a contribué à la modernisation de la chanson populaire marocaine en présentant des Hits comme Ya Labess, Groovawahia, Ayli Ayli, Le7lawwa, la vignette... en solo et avec son ancien groupe Mazagan dont certains membres font une apparition spéciale dans ce nouveau vidéo-clip. Son premier album, dont le single intitulé «Dounia», a obtenu un succès sans pareil. Ceci est une adaptation arabe du tube «Une belle histoire» chef-d'œuvre de Michel Fugain datant des années 70. D'ailleurs, il a collaboré avec des artistes de renommée nationale et internationale tels que Ganga Vibes, Outlandish, Hamid Kasri...



Forum de L'ETUDIANT VIRTUEL

Bacheliers Etudiants Parents

50 Universités et Grandes Ecoles vous invitent au

Forum de l'Etudiant Virtuel

vendredi 10	samedi 11	dimanche 12	de 10 h à 20 h Juillet
jeudi 06	vendredi 07	samedi 08	de 10 h à 20 h Août

www.virtuel.etudiant.ma

Connectez-vous sur smartphone, tablette et ordinateur

GROUPE L'ETUDIANT Marocain Tél. : +212 522 861 234 contact@etudiant.ma

Partenaire Officiel **ONCF**

MAP AGENCE MAROCAINE DE PRESSE

atlantic radio

الصباح Aujourd'hui

L'ECONOMISTE www.Etudiant.ma

Partenaire Media **HIT RADIO**

anapac

PAR ABDERRAFI AL OUMLIKI aaloumliki@aujourd'hui.ma

Tamaslouht : Quatre chasseurs de trésors sous les verrous

C'est par un pur hasard que les éléments de la gendarmerie royale de la ville de Tameslouht, située à dix-huit kilomètres de la ville de Marrakech, sur la route d'Amizmiz, sont arrivés à mettre hors d'état de nuire une bande de chasseurs de trésors composée de quatre personnes dont un fkih. Ils étaient en train d'effectuer une ronde routinière à travers les quatre coins de la région de Tameslouht, dans la province d'Al Haouz, quand ils ont été attirés par une lumière suspecte qui provenait d'un lieu jouxtant l'oued qui passe par le douar Didek. Ils ont arrêté leur Jeep un peu plus loin du lieu puis se sont dirigés, à pas de loup, vers le lieu d'où provenait la lumière. Ils y ont découvert quatre jeunes hommes en plein creusage de la terre, avec comme matériel une houe, une pioche et une pelle. Arrêtés sur-le-champ, ils ont avoué aux gendarmes qu'ils cherchaient un trésor. Les enquêteurs ont saisi sur eux plusieurs manuscrits et inscriptions ésotériques qui leur permettent de repérer les lieux où les trésors sont enfouis. Ils ont également saisi chez eux des talismans et de l'encens. Soumis aux interrogatoires, les quatre



Les enquêteurs ont saisi sur eux plusieurs manuscrits et inscriptions ésotériques qui leur permettent de repérer les lieux où les trésors sont enfouis.

suspects ont avoué qu'il ne s'agit pas de leur première opération et qu'ils ont déjà découvert des trésors composés de pièces d'or et d'autres objets précieux et d'autres fois ils n'ont rien trouvé, ont-ils expliqué aux enquêteurs. C'était le fkih qui chapeautait, à chaque fois, leur travail de creusage et de la recherche du trésor, ont-ils précisé avant qu'ils soient traduits devant la justice.

Larache : Il tue son cousin avec un fusil de chasse



Au douar Khandak Abrane relevant de la commune rurale Tazarout, province de Larache, un jeune homme de vingt-huit ans a mis fin à la vie de son cousin, quinquagénaire, avec un fusil de chasse, à la suite d'un malentendu portant sur l'irrigation de leurs champs de culture de cannabis. Après un bref échange d'invectives, les deux cousins en viennent aux mains. Se sentant vaincu, le jeune d'entre les deux entre chez lui pour s'armer d'un fusil de chasse et retourner chez son rival. Sans crier gare, il lui tire une balle en pleine poitrine. Le quinquagénaire s'affale sur le sol, sans connaissance. Il rend le dernier soupir quelques minutes plus tard. La victime est évacuée vers la morgue de l'hôpital Lalla Meriem, à Larache. Alors que le meurtrier prend la fuite. Toutefois, les gendarmes qui se sont lancés à sa recherche finissent par le repérer et l'arrêter. Son fusil de chasse a été saisi par les enquêteurs qui l'ont traduit devant la justice.

Fès : Un repris de justice et des trafiquants de drogue mis hors d'état de nuire



Les éléments de la police de Fès mènent une campagne contre les malfaiteurs et les trafiquants de drogue. A ce propos, les limiers du district de la sûreté de Ben Debaba ont arrêté un repris de justice, âgé de vingt-sept

ans, impliqué dans plusieurs agressions à l'arme blanche. L'une de ses agressions a été enregistrée par une vidéosurveillance, ce qui a permis aux enquêteurs de l'identifier et l'arrêter, en flagrant délit, au niveau du quartier Al Amal. Ce suspect qui faisait l'objet d'une note de recherche à l'échelle nationale a été traduit, mardi dernier, devant le procureur du Roi. Par ailleurs, sept trafiquants de drogue dont une jeune fille qui étaient activement recherchés ont également été arrêtés par les éléments de la police judiciaire préfectorale de la sûreté de Fès aux quartiers Lalla Soukaina, Jnane Al Kadiri, Hay Hassani, Al Massira et Jnane Serraj. Ont également été saisis 2 kg de haschich, 48 kg de kif en tiges ainsi qu'une importante somme d'argent et des armes blanches.

El Jadida : 5 ans de prison pour le cambrioleur d'une mosquée

Cinq ans de réclusion criminelle, tel a été le verdict rendu par la chambre criminelle près la Cour d'appel d'El Jadida contre un repris de justice qui a cambriolé la mosquée située au lotissement Al Harraz. Le mis en cause qui a déjà purgé une peine d'emprisonnement pour voie de fait contre ascendant et consommation de la drogue a avoué son crime.

Sous l'effet de la drogue, a-t-il dit, il a grimpé sur un arbre pour se faufiler à l'intérieur de la mosquée par une fenêtre. Une fois à l'intérieur, il a mis la main sur une montre murale et une petite somme qu'il a trouvée à l'intérieur d'une caisse des dons versés par les bienfaiteurs et les fidèles. Les éléments de la police judiciaire qui se sont dépêchés sur les lieux ont identifié le malfaiteur grâce aux vidéosurveillances installées non loin de la mosquée par des commerçants et quelques habitants.



Appels d'offres et annonces légales

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°114/2020

Le 25 Août 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, installation et mise en service des Equipements AGROALIMENTAIRES DESTINES à L'ISIA KENITRA et ISIA AGADIR; répartie en lots suivants:

Liste des équipements de la Halle lait

- Lot n° 1: Cuve réfrigérée, réservoir, unité de lavage et Matériel du hall lait: Lait pasteurisé
- Lot n°2: Matériel de la fabrication du yaourt
- Lot n° 3: Matériel de la fabrication du fromage et beurre

Liste des équipements de la Halle de la 2ème transformation des céréales

- Lot n° 4: Matériel de la halle céréale biscuits et pâtisseries
- Lot n° 5: Fours, rotative à plateaux, emballeuse type « little Flow » dresseuse coupeuse à fil.
- Lot n° 6: Equipements du Laboratoire de Rhéologie
- Liste des équipements de la Halle Fruits et Légumes
- Lot n° 7: Matériel de transformation des fruits et légumes: jus de fruits
- Lot n° 8: Cuves, Pasteurisateur et unité de production d'eau glacée
- Lot n°9: Soutireuse et capsuleuse bouteille
- Matériels de production des conserves de fruits et légumes
- Lot n°10: Matériel de préparation
- Lot n°11: Homo-généisateur, Blan-

cheur et calibreur

- Lot n°12: Sertisseuse et Matériels du contrôle de serti
- Lot N°13: Boule de concentration, générateur de vapeur, autoclave et capsuleuse
- Lot N°14: Matériel de conditionnement et cellule de surgélation
- Liste des équipements, verrerie et consommable chimique du Laboratoire chimie, biochimie et microbiologie
- Lot n°15: Banc didactique d'étude du traitement UHT
- Lot n°16: Matériels de laboratoire et de contrôle
- Lot n°17: Equipements frigorifiques
- Liste des équipements génie industriel
- Lot n°18: Echangeurs et électropompes
- Lot n°19: Brûleurs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot n° 1: Soixante-cinq mille DH (65 000.00 DH)
- Lot n° 2: Quinze mille Dirhams (15 000.00 DH)
- Lot n° 3: Vingt mille six cents Dirhams (20 600.00 DH)
- Lot n° 4: Onze mille huit cents DH (11 800.00 DH)
- Lot n° 5: Quarante-quatre mille trois cents DH (44 300.00 DH)
- Lot n° 6: Quarante-six mille Dirhams (46000.00 DH)
- Lot n° 7: Seize mille neuf cents Dirhams (16 900.00 DH)
- Lot n° 8: Vingt mille six cents Dirhams (20 600.00 DH)
- Lot n° 9: Cinq mille sept cents Dirhams

(5 700.00 dirhams)

- Lot n° 10: Trente-six mille quatre cents Dirhams (36 400.00 DH)
- Lot n° 11: Vingt-huit mille Dirhams (28 000.00 DH)
- Lot n° 12: Douze mille sept cents Dirhams (12 700.00 DH)
- Lot n° 13: Quarante mille trois cents Dirhams (40 300.00 DH)
- Lot n° 14: Dix mille cinq cents Dirhams (10 500.00 DH)
- Lot n° 15: Trente-sept mille quatre cents Dirhams (37 400.00 DH)
- Lot n° 16: Cinquante-cinq mille six cents DH (55 600.00 DH)
- Lot n° 17: Trois mille cent DH (3 100.00 DH)
- Lot n° 18: Quatre mille huit cents Dirhams (4 800.00 DH)
- Lot n° 19: Deux mille huit cents Dirhams (2800.00 DH)
- Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:
- Lot n°1: Quatre millions trois cent quarante-cinq mille cinquante DH (4345 050,00 DH) en TTC.
- Lot n°2: Un million huit mille dirhams (1008000,00 DH) en TTC.
- Lot n° 3: Un million trois cent soixante-dix-sept mille Dirhams (1 377 000,00 DH) en TTC.
- Lot n° 4: Sept cent quatre-vingt-onze mille deux cent vingt Dirhams (791 220,00 DH) en TTC.
- Lot n° 5: Deux millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent quatre-vingts Dirhams (2 957 880,00 DH) en TTC.
- Lot n° 6: Trois millions soixante-douze mille Dirhams (3 072 000,00 DH) en TTC.
- Lot n° 7: Un million cent trente et un mille Dirhams (1 131 000,00 DH) en TTC.
- Lot n° 8: Un million trois cent soixante-dix-sept mille Dirhams (1 377 000,00 DH) en TTC.
- Lot n° 9: Trois cent quatre-vingt-un mille Dirhams (381

000,00 DH) en TTC.

- Lot n° 10: Deux millions quatre cent vingt-neuf mille huit cent quatre-vingts Dirhams (2 429 880,00 DH) en TTC.
- Lot n° 11: Un million huit cent quatre-vingt-un mille Dirhams (1 881 000,00 DH) en TTC.
- Lot n° 12: Huit cent quarante-huit mille quatre cents Dirhams (848 400,00 DH) en TTC.
- Lot n°13: Deux millions six cent quatre-vingt-douze mille huit cents Dirhams (2 692 800,00 DH) en TTC.
- Lot n° 14: Sept cent mille cinq cents Dirhams (700 500,00 DH) en TTC.
- Lot n° 15: Deux millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante Dirhams (2 493 840,00 DH) en TTC.
- Lot n° 16: Trois millions sept cent sept mille deux cent vingt Dirhams (3 707 220,00 DH) en TTC.
- Lot n° 17: Deux cent onze mille cinq cent soixante Dirhams (211 560,00 DH) en TTC.
- Lot n° 18: Trois cent vingt et un mille trente Dirhams (321 030,00 DH) en TTC.
- Lot n° 19: Cent quatre-vingt-six mille neuf cent soixante Dirhams (186 960,00 DH) en TTC.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT
- Les concurrents peuvent:
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et

avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE DE L'EAU POTABLE BRANCHE ELECTRICITE DIRECTION REGIONALE DISTRIBUTION DE MARRAKECH AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DT3110049 SÉANCE PUBLIQUE

La Direction Régionale Distribution de Marrakech de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Marrakech lance le présent appel d'offres qui concerne la remise en état des coffrets de commandes régleurs en charge des transformateurs 60/22KV des postes sources de la Direction Provinciale SAFI.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 440 000,00 DH TTC;

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20 000 DH, ou son équivalent en devise librement convertible; Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs. Il peut aussi être retiré à l'adresse suivante: Bureaux de la Direction Approvisionnements et Marchés (DAM): 65, Rue

OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA B.P. 13 498 -MAROC, Tél: (212) (5) 22 66 82 67 - 66 80 21 - Télécopieur (212) (5) 2243 31 12

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de l'ONEE-Branche Electricité: 65, Rue Othman Ben Affan 20 000 Casablanca B.P. 13 498 - Maroc, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la Commission d'Appel d'Offres en début de la séance publique d'ouverture des plis

L'ouverture publique des plis aura lieu le 05/08/2020 à partir de 9h00 (heure marocaine), au siège de l'ONEE-Branche Electricité, sis 65, Rue Othman Ben Affan 20 000 Casablanca B.P. 13 498 -Maroc

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE DE L'EAU
POTABLE
BRANCHE ELECTRICITE
DIRECTION REGIONALE
DISTRIBUTION
MARRAKECH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° DT2107117
SÉANCE PUBLIQUE**
La Direction Régionale

de Marrakech de l'ONEE- Branche Electricité, sise à Marrakech lance le présent appel d'offres qui concerne la remise en conformité des réseaux BT au niveau du territoire de la province d'ESSAOUIRA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à: 498 822,00 DH TTC

Le cautionnement provisoire n'est pas prévu.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante:

Direction Régionale Distribution Marrakech Service Achat et Gestion des Stocks.

Adresse: 13 Bis Boulevard Moulay Rchid Guéliz Marrakech.

Fax: 05 24 42 09 56 —
Tél: 05 24 44 60 40

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit déposés contre récépissé au Service Achat et Gestion des Stocks de Marrakech de la Direction Régionale de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance

d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Achat et Gestion des Stocks de Marrakech de la Direction Régionale de Marrakech à l'adresse suivante 13 Bis Boulevard Moulay Rchid Guéliz Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 04/08/2020 à partir de 9h30 au Siège de la Direction Régionale Distribution à Marrakech à l'adresse précitée.

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHICHAOUA
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/INDH/2020

Le 04 Aout 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la province de Chichaoua à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Contrôle des études technique et suivi des travaux de construction de l'école communautaire à la commune Lalla Aziza Province de Chichaoua.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Chichaoua. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00 dhs (deux mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 70.000,00 dhs (soixante-dix mille dirhams /).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif

aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Chichaoua.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.

Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation d'accreditation du bureau de contrôle délivrée par la société centrale des réassurances: SCR.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHICHAOUA
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/INDH/2020

Le 04 Août 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la province de Chichaoua à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Travaux de construction de l'école communautaire à la commune Lalla Aziza Province de Chichaoua dans le cadre du programme de L'INDH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Chichaoua. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de: 100.000,00 dhs (cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 6.840.000,00 dhs (six millions huit cent quarante mille dirhams /). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Chichaoua.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.

Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de la logistique suivant:

- Qualification: A.2 - Classe 3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHICHAOUA
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/INDH/2020

Le 04 Aout 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la province de Chichaoua à l'ouverture des plis

relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Contrôle de qualité des travaux de construction d'une 'école communautaire à la commune Lalla Aziza, Province de Chichaoua.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Chichaoua. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3000,00 dhs (trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 119.280,00 dhs (cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Chichaoua.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.

Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification selon le tableau suivant:

Activité: CQ

Qualification: CQ.2

Catégorie: 4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vues par l'article 5 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT ECO-
NOMIQUE
ET SOCIAL DES PRÉ-
FECTURES ET PRO-
VINCES DU NORD DU
ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°DCT/CONSTRUC-
TION-CENTRE-ACCUEIL-
PERSONNES-AGEES-
BAHRAOUYINE/
FA/313-20
(SEANCE PUBLIQUE)

Dans le cadre de la convention de partenariat pour la réalisation de la troisième tranche du Plan de développement de la province de Fahs-Anjra 2013-2017, Il sera procédé le Mardi 11 Août 2020 à 10h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijelmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux: Travaux de construction d'un centre pour personnes âgées à la commune Bahraouyine, province Fahs - Anjra. Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante mille dirhams (50 000,00 DHS)

L'estimation du coût des travaux est fixée à Deux millions sept cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt et onze dirhams et quatre-vingt-douze centimes toutes taxes comprises (2 751 391,92 DHS TTC)

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28

Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR
LA PROMOTION ET
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET
PROVINCES DU NORD
DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
DCT/ AMENAG ESPACE
VERT TRANCHE 4/PMA/
AH/312-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre du Programme Manarat Al motawassit, Il sera procédé le 07 aout 2020 à 10h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijilmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux:

Travaux d'aménagement des espaces verts et jardins à la ville d'Al Hoceima tranche 4
Le dossier d'appel

d'offres peut être soit:
• Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchéspublics.gov.ma.
- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: cent dix mille Dirhams (110000.00 DH).

L'estimation du coût des travaux est fixée à: cinq millions cinq cent vingt-cinq mille cent quatre-vingt-six Dirhams quarante centimes toutes taxes comprises (5 525 186,40 Dirhams TTC).

Les échantillons sont à déposer un jour ouvrable avant la date d'ouverture des plis au siège de la wilaya Tanger Tétouan Al hoceima avant 16h30.

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

LAKHRISSI Nadia - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: n.lakhrissi@apdn.

ma-Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°43/2020/BG**

Le mercredi 12 Aout 2020 à 10h00 mn, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour étude architecturale et suivi des travaux de:

- 1-Extension du siège de la Province de Tiznit;
- 2-Construction des logements administratifs à la ville de Tiznit.

Le dossier de la Consultation Architecturale peut être retiré du service des marchés de la Province de Tiznit ou téléchargé du site www.marchéspublics.gov.ma Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: 5.750.000,00 Dirhams (Cinq Million sept Cent cinquante Mille Dirhams) réparti comme suit:

- Projet 1: Extension du siège de la Province: 1.665.000,00 Dh (Un million six cent soixante-cinq mille dirhams)
 - Projet 2: Construction des logements administratifs: 4.085.000,00 Dh (Quatre million quatre-vingt-cinq mille dirhams).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les architectes peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au

service des marchés de la province de Tiznit

- Soit déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

Tiznit, le:.....

**KENZ'UP - SA
SOCIÉTÉ ANONYME
À CONSEIL
D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL SOCIAL DE
20.000.000,00
DE DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL:
IMMEUBLE TAFRAOUTI,
KM 7.5, ROUTE D
E RABAT
AÏN SEBÂA -
CASABLANCA, MAROC
RC N° 464.965**

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Casablanca du 11 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
FORME: SOCIÉTÉ ANONYME

DENOMINATION: KENZ'UP - SA

OBJET:

La société a pour objet:

- L'exploitation de plateformes de mise à disposition d'un service d'organisation et de gestion de programme de fidélité client;
- La conception, la production, l'acquisition, l'exploitation et la commercialisation de tout produit ou service relatif à la gestion des programmes de fidélité client;
- L'acquisition, la dématérialisation et la commercialisation de bons d'achat auprès d'opérateurs économiques relevant de plusieurs secteurs sans limitation et sans égard au lien de capital existant entre ces

derniers et les actionnaires de la société;

- La vente de services marketing et études en relation avec la consommation client;

- La mise en relation des utilisateurs des programmes de fidélité avec des prestataires de services et fournisseurs leur permettant de bénéficier d'avantages, de réductions tarifaires, services spécifiques et de cadeaux;

- Recevoir tout mandat de tout établissement de paiement, exercer toute fonction d'agent de paiement et fournir toutes prestations y afférentes;

- La recherche d'investisseurs et de partenaires ayant vocation à participer à des opérations de programme de fidélité client;

- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés destinées à porter des projets afférents aux programmes de fidélité clients et ce, par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliances, sociétés en participations ou autres montages juridiques.

DURÉE: 99 années à compter de la date de son inscription au registre du commerce.

SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à Casablanca, Immeuble Tafraouti, Km 7.5, Route de Rabat Aïn Sebâa.

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à 20.000.000,00 de dirhams totalement libéré et divisé en 200.000 actions de cent 100 dirhams chacune de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.

ANNEE SOCIALE: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

BENEFICES: Après prélèvements légaux et statutaires, l'affectation du solde des bénéfices sera décidée par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

ADMINISTRATION: aux termes du même acte

sous seing privé, établi à Casablanca le 25 juin 2020 ont été nommés en qualité de premiers administrateurs, pour une durée de trois (03) années qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes du troisième exercice social:

1. Madame Soukayna AKHANNOUCH;
2. Mademoiselle Kenza AKHANNOUCH;
3. Madame Sanae MADDADH;
4. Monsieur Amine WAKRIM;
5. Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI;
6. Monsieur Said ELBA-GHDADI.

PRESDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le conseil d'administration en date du 25 juin 2020 a nommé Madame Soukayna AKHANNOUCH Présidente du Conseil d'administration. Il la nomme également Directrice Générale. Madame Soukayna AKHANNOUCH prendra ainsi le titre de Présidente Directrice Générale.

COMMISSAIRE AUX COMPTES: les fonctions de commissaire aux comptes sont assurées par « FIDECO AUDIT ET CONSEIL », domiciliée au 124 Bd Rahal EL Meskini, Casablanca, représentée par Monsieur Housni LOUADI.

CESSIBILITE ET MODALITES DE TRANSMISSION DES ACTIONS: sauf pour les cas de cessions libres prévus à l'article 10 des statuts, toute cession d'actions sera soumise à l'agrément préalable du conseil d'administration dont les modalités d'exercice sont définies dans l'article précité.

DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 09 juillet 2020, sous le n° 738828. La société y a été immatriculée au registre de commerce, sous le n° 464.965.

Pour extrait et mention

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -
Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma